
Commune d'Etagnières



Comptes 2023

Commune d'Etagnières

RAPPORT

Sur les comptes

Exercice 2023

Comptes de l'année 2023

TABLE DES MATIERES

1. **Commentaires sur les comptes 2023**
2. **Tableaux et graphiques**

Comptes 2023 détaillés

3. **Compte de fonctionnement**
Tableaux des totaux par nature
4. **Compte d'investissement**
Tableau des dépenses d'investissement
5. **Compte de bilan**
6. **Rapport de l'organe de révision**
7. **Tableaux des investissements**
8. **Renseignements complémentaires**

www.etagnieres.ch

bourse@etagnieres.ch
cdh@etagnieres.ch
greffe@etagnieres.ch

Commentaires sur la gestion et les comptes de l'exercice 2023

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 93 c de la Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956 et sur l'article 93 du Règlement du Conseil communal du 19 décembre 2014, la Municipalité soumet à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2023 et les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2023.

Rapport sur la gestion de l'exercice 2023

Pour donner suite aux sollicitations soulevées par différents intervenants lors du conseil communal du 9 décembre 2021 et comme déjà initié lors de la présentation des résultats des exercices 2021 et 2022, la Municipalité a pris la décision de compléter le volet gestion des commentaires sur les comptes et de résumer les activités significatives des municipaux durant l'exercice dans leurs dicastères respectifs.

Administration générale

L'effectif du personnel communal n'a pas subi de changement en 2023. Il est composé des 5 personnes suivantes qui œuvrent à satisfaction pour le bon fonctionnement de notre commune soit :

Mme **Evelyne Thomet** qui a un taux d'activité de 50% et qui assume les activités du greffe municipal.

Mme **Jenny Linder** qui a un taux d'activité de 40,5% assume les activités du contrôle des habitants ainsi que de l'assistance du greffe municipal.

M. **Gérard Bottini** qui a un taux d'activité de 100% se charge de la bourse et de la tenue de l'agence postale.

M. **Christophe Badoud** qui a un taux d'activité de 100% est employé communal au service de la voirie.

M. **Nicolas Favre** qui a un taux d'activité de 100% est employé communal au service de la voirie.

Il n'y a pas eu de changement au sein de la Municipalité en 2023.

Durant l'année 2023, le Conseil communal a traité les 8 préavis municipaux suivants au cours de quatre séances.

Préavis municipaux présentés en 2023 :

Préavis

Décision

N°19 mars 2023	Crédit 100'000.- TTC pour réaliser les principes généraux d'aménagement et d'accessibilité de la localité en parallèle aux études réalisées par le LEB dans la perspective d'une mise en souterrain des infrastructures ferroviaire	accepté
N°20 mars 2023	Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 55'000.00 pour réaliser le solde de la conversion en LED de l'ensemble de l'éclairage public de la Commune	accepté
N°21 juin 2023	Gestion et comptes 2022	accepté
N°22 juin 2023	Demande d'un crédit d'ouvrage CHF 60'000.00 TTC pour réaliser le réaménagement et la mise aux normes de la place de jeux entre le collège ch.de l'Etang 3 et la salle de l'Etang	accepté
N°23 juin 2023	Demande d'un crédit d'étude de CHF 40'000.00 TTC pour réaliser les phases de projet et de procédures pour l'accessibilité à la nouvelle halte provisoire du LEB et la création d'un passage pour piétons en traversée de la RC 401	accepté
N°24 septembre 2023	Arrêté d'imposition 2024	accepté
N°25 septembre 2023	Demande d'un crédit de CHF 260'000.00 pour les travaux de consolidation, conservation et restauration de l'Eglise paritaire Saint-Germain d'Assens	accepté
N°26 décembre 2023	Budget 2024	accepté

La délégation de compétence municipale accordée par le Conseil communal selon l'article 85 du règlement communal a été utilisée pour le préavis relatif à l'éclairage public.

Il n'y a pas eu de motion, de postulat, de pétition et d'interpellation à traiter durant l'année 2023.

La Municipalité qui siège usuellement le lundi soir à 17h30 a tenu **45 séances** ordinaires en 2023 et traité **1767 objets**.

Les projets du LEB (quai provisoire et PRODES Assens-Etagnières) se sont poursuivis en 2023. Ils ont nécessité 15 séances en 2023 auxquelles la Municipalité a participé accompagnée de ses mandataires (soit les bureaux Plarel et Transitec).

Par ailleurs, la Municipalité participe, par délégation ou incorpore, à des séances d'information, des assemblées d'associations locales et régionales, des conférences, des assemblées générales, des commissions régionales et réunions diverses.

De plus, les Municipaux nommés dans des Comités de direction participent à des séances de travail dans ce cadre-là en particulier pour l'AEM, l'ASIRE et l'EFAJE et

GEDREL. Ils sont également amenés à siéger dans les commissions au niveau des Associations intercommunales.

Jubilaires

Aucun en 2023.

Population

Le nombre d'habitant de notre commune a augmenté de 18 personnes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023. A fin 2023 notre commune comptait **1172 habitants**.

Naturalisations

Durant l'année 2023 six personnes ont suivi le processus en vue d'acquérir la citoyenneté suisse. Il s'agit de la famille Sivaruban composée de 5 personnes (les parents et 3 enfants) ainsi que de M. Eduardo Guaschino.

Finances

Voir commentaires détaillés sur les comptes 2023 en p.14.

Services

Relations avec les divers services en fonction de la planification du déploiement de leurs infrastructures dans notre commune et plus spécifiquement avec le service de l'eau de la ville de Lausanne (2 séances/année) qui assure la distribution de l'eau potable à Etagnières.

Engagements extérieurs du Syndic :

ARGDV (Association de la Région du Gros-de-Vaud) :

- Membre du Groupe décisionnel pour la mise en place d'un système régional de gestion des zones d'activités (3 séances en 2023)

UCV (Union des communes vaudoises) :

- Membre du Conseil des 50 parmi les 5 syndics délégués par le district du Gros-de-Vaud (4 séances en 2023)

Conseil des communes du LEB :

- Président du Conseil des communes du LEB (3 séances en 2023)

Domaines, Forêts et Bâtiments

Bâtiments :

Suivi de l'entretien des bâtiments communaux (entretien, rénovations, nettoyages :

- Immeuble rue du Bourg 1
- UAPE
- Ecoles, ch. de l'Etang 3
- Salle de l'Etang
- Ecoles/garderie/locaux commerciaux/appartements, ch. de l'Etang 7
- Chapelle
- Vestiaires / buvette du foot (géré par l'AFCE)
- Maison de Commune
- Solutionner les problèmes de tous genres sur ces bâtiments
 - o Voir avec les collaborateurs de la commune, si possible
 - o Mandater des entreprises externes, si le problème est plus grave
 - o Coordonner les collaborateurs de la commune où les mandataires
- Relation entre les utilisateurs des bâtiments, des services et de la Municipalité (EFAJE, ASIRE, direction UAPE, direction garderie, gérance, ECA, ...)
- Changement de locataire d'un appartement ch. de l'Etang 7 (visites, état des lieux)
- Suivi avec la responsable des locations des dossiers ayant posé un problème lors du contrôle final de réception des clés

Travaux particuliers d'étude et d'extension sur les bâtiments communaux en 2023 :

- Bâtiment ch. de l'Etang 7 : reprise partielle du bail de la société BA Consulting par le cabinet de santé d'Etagnières avec transformation des locaux effectuées sous la responsabilité du bureau d'architecture Stéphane Devaud
- Salle de l'Etang, ch. de l'Etang 5 : étude du projet de rénovation de la verrière
- Bâtiment rue du Bourg 1 : étude du projet de rénovation énergétique de l'immeuble
- Suivi de la réalisation du raccordement à la fibre optique des différents immeubles du patrimoine communal

Forêts :

- Suivi des forêts sur le terrain
- Suivi avec le garde forestier qui gère la forêt (martelage, soumission, coupe, ...)
- Participation aux séances du triage forestier Mèbre-Talent (association de communes)
- Elaboration en concertation municipale avec un bureau spécialisé du plan de classement des arbres

Domaines :

- Suivi fuites d'eau et réparation sur parcelle de propriétaire privé du territoire communal (M. Borgeaud de Morrens) de l'ancien réseau d'eau communal

Généralités :

- Elaboration avec le Bureau Mosini&Caviezel d'un projet de réfection des chemins AF en collaboration avec les services cantonaux
- Représentation de la Commune lors des assemblées de l'EFAJE
- Séances info générale (Urbanisme, région Gros-de-Vaud, LEB)

Urbanisme, Réseaux EC-EU

Urbanisme :

Durant l'année 2023, 16 mises à l'enquête ont eu lieu dans la Commune d'Etagnières, dont trois traitées comme enquêtes de minime importance. Cela concerne les demandes suivantes :

- 1- Mise en conformité feu du bâtiment ECA 153 et construction d'un collecteur EC/EU à la route d'Echallens 24, propriété de M. Jean-Marc Ray
- 2- Transformation du bâtiment ECA 4 pour la création de 9 logements et d'un parking souterrain au chemin de la Forêt 2, propriété de Mme Sabine Turrian
- 3- Rénovation énergétique et transformation du bâtiment ECA 144 au ch. de l'Etang 2, propriété de Mme Véronique Giangrande
- 4- Changement d'affectation du local existant pour l'aménagement d'un bar à vin à la route de Lausanne 14, propriété de Q11
- 5- Rénovation énergétique du bâtiment ECA 245 et pose de panneaux solaires au ch. Derrey Vuvoé 12, propriété de M. et Mme Michael et Céline Chatelan
- 6- Remplacement du système de chauffage existant (gaz) par l'installation d'une pompe à chaleur à sonde géothermique à la rue de la Combe 21, propriété de M. et Mme Lorenzo et Lucia Salierno
- 7- Installation d'une pompe à chaleur air-eau avec module extérieur à la rue de la Combe 43, propriété de M. et Mme Cédric et Carine Martin
- 8- Agrandissement et transformation du bâtiment ECA 219 pour la création d'un logement et rénovation énergétique à la route d'Echallens 6, propriété de M. Pierre-Alain Binggeli
- 9- Remplacement du système de chauffage existant (gaz) par l'installation d'une pompe à chaleur à sondes géothermiques à la ruelle de la Mellire 2, propriété de Mme Corine Bolle
- 10- Remplacement du système de chauffage existant (mazout) par l'installation d'une pompe à chaleur à la rue Praz Chemard 19, propriété de M. Raymond Milloud

- 11-Construction d'un couvert extérieur et d'une marquise avec installation d'une pompe à chaleur au ch. du Rallet 1, propriété de M. Lado Martinez José Antonio
- 12-Rénovation énergétique et transformation du bâtiment ECA 58 à la rue de la Chapelle 9, propriété de M. et Mme Julien et Evelyne Thomet
- 13-Remplacement du système de chauffage existant (électrique) par une pompe à chaleur à l'Impasse Derrey Vélaz 4, propriété de M. David Moniz Alcantara
- 14-CAMAC 229139 : Construction d'un mur entre 2 piliers du couvert à voiture existant pour fixation des éléments techniques (onduleur, tableau électrique et batteries) au profit de l'installation solaire en toiture (pan ouest) à l'impasse de la Combe 1, propriété de M. et Mme Raymond et Agota Rochat
- 15-CAMAC 224410 : Installation d'une borne pour voiture électrique à la rue du Bourg 3, propriété de Mme Catherine Gonzalez
- 16-CAMAC 221562 : Installation d'une pergola à la rue de la Combe 19, propriété de M. et Mme Benjamin et Cécile Bernier

Le nombre de dossiers à traiter a diminué de 4 objets par rapport à 2022 mais l'effet des changements d'installation de chauffage a continué de se faire ressentir car le nombre de demandes a été plus important que dans les années antérieures à 2022. Aucun de ces objets n'ont donné lieu à des oppositions.

Dans le même temps, nous avons clos et délivré 8 permis d'habiter-utiliser pour des dossiers ouverts de 2021 à 2023.

Nous avons durant cette année assumé le suivi de 23 dossiers qui sont en cours d'exécution et dont la validation de certains datent pour les plus anciens de 2018.

Projets LEB :

L'année 2023 a été riche en relations avec la compagnie de chemin de fer du LEB car deux projets majeurs impactant notre commune ont été travaillés.

Il s'agit premièrement de la réalisation d'une halte provisoire avec un quai au nord du parking de l'Etang, le long de la route cantonale (RC 401). Le dossier d'ouvrage a été finalisé par le transporteur et sa mise à l'enquête effectuée avec un permis de construire délivré pour des travaux qui vont se réaliser à partir de juin 2024. La Municipalité, soucieuse de pouvoir garantir une accessibilité sûre et de qualité a engendré les démarches relatives à la création d'accès complémentaires à cette nouvelle halte provisoire. Des études ont été menées pour pouvoir proposer une liaison plus directe en créant un passage pour les piétons, régulé et sécurisé par une signalisation lumineuse, en traversées de la RC 401 entre la boulangerie et le passage à niveau. Le dossier a été mis à l'enquête au premier semestre 2024 et un crédit d'ouvrage a été accordé par le Conseil communal le 14 mars 2024 pour des travaux de réalisation qui se dérouleront au deuxième semestre 2024 en parallèle à ceux réalisés par le LEB concernant la réalisation de la nouvelle halte provisoire.

Le deuxième projet d'envergure est la mise en souterrain du chemin de fer en traversée de localité d'Etagnières. Celui-ci comprendra une double voie intégrale entre les gares des Ripes et d'Assens avec une gare souterraine située au nord du parking de la salle de l'Etang. De nombreuses séances de travail (une quinzaine) impliquant le transporteur et ses mandataires, le Canton et la Commune et ses mandataires ont été effectuées en 2023 afin d'avancer dans cet ambitieux projet. L'avant-projet est à bout touchant et il devrait être soumis par le LEB à la Municipalité en automne 2024. La procédure d'approbation des plans par l'Office fédéral des transports devrait suivre courant 2025

pour des travaux qui devraient se réaliser, si tout se déroule normalement, entre 2028 et 2031.

Réseaux EC-EU :

Participation aux séances du conseil intercommunal de l'AEM.

Pour ce qui est du réseau propre à notre commune, ce dernier a été en partie analysé par notre bureau technique en charge du réseau EC-EU soit le bureau Laurent Chevalier à Morges via différents contrôles et inspections au vu de certains problèmes rencontrés d'arrivée d'eaux claires dans le réseau des eaux usées.

Planification avec les entreprises partenaires du contrôle et des curages du réseau communal de canalisations.

Infrastructures et Environnement, Sécurité, Police des constructions

Cimetière

Entretien des allées au sein du cimetière. Entretien des 4 tombes sous « contrat » plus des 2 tombes abandonnées 2 fois l'an pour Pâques et la Toussaint.

Entretien intérieur du cimetière haies, plantes, eau + robinet, déchets.

Entretien des haies extérieures par l'entreprise Frustini avant fin septembre.

Organisations cérémonies et pose de monuments lors des décès de Madame Yvonne Hosttettler le 24 avril 2023, de Monsieur Alain Despont le 3 mai 2023, de Monsieur Gérald Verdon le 12 juillet 2023 et de Monsieur Guy Despont le 9 novembre 2023.

Participation éventuelle aux cérémonies

Protection civile et abri PC

Participation aux séances de la protection civile du Gros-de-Vaud et aux autres assemblées des 37 communes concernées. Le 2 mars Rapport du bataillon à Penthelaz. Le 27 avril Assemblée des comptes 2022 à Echallens avec préparation des différents préavis et rapports en étant membre de la commission de gestion.

Le 26 septembre Séance budget PCI 2024 + Rapport de la commission de gestion.

Suivi de l'Abri public à la Rue du Bourg 1. Suivi et entretien de l'ouvrage et de la porte blindée coulissante, contrôle WC et accès par le garage.

Contrôles des abris privés des nouvelles constructions et des places protégées avec le Canton représenté par M. Olivier Duvoisin et le chef d'office M. Grégory Furrer.

Contrôle et suivi du compte de dispense avec le Boursier.

Séances avec demandes de PPE privée pour participation abris privés.

Préparation avec les organes de la PCi d'une demande pour l'utilisation des engagés lors d'un cours de répétition PCI qui se déroulera en automne 2024 en vue de réfectionner nos 2 pistes finlandaises plus divers travaux de bucheronnage et autres travaux.

AEM épuration des eaux de la Mortigue

M. Pierre Valet est représentant en qualité de Municipal d'Etagnières aux séances du comité de direction de l'épuration des eaux de la Mortigue comprenant les communes d'Assens (Assens, Bioley-Orjulaz et Malapalud), d'Etagnières et de St-Barthélémy. Il participe aux séances du comité qui se déroulent chaque 1^{er} mercredi du mois (chaque 1^{er} jeudi du mois depuis le 1^{er} juillet 2023).

Le 7 juin 2023 a eu lieu la séance du Conseil Intercommunal qui a traité des comptes 2022. Lors de ce conseil, assermentation de M. Thomas Martin en qualité de représentant du conseil communal d'Etagnières au conseil intercommunal, en remplacement de M. Martial Gottraux qui a démissionné du conseil communal d'Etagnières.

Le 9 novembre 2023 séance budget 2024 plus différents préavis de modernisation de la station d'épuration.

Mise à jour du contrat d'assurance de la Step avec AXA le 8 novembre 2023.

SDIS Pompiers + DAP

Participation aux séances du Service défense Incendie et secours du Gros-de-Vaud (21 communes) en qualité de délégué de la Municipalité d'Etagnières.

Le 9 mars 2023 a eu lieu le rapport d'activité 2022 à Assens.

Le 3 mai 2023 a eu lieu l'assemblée générale des comptes 2022 avec la préparation des divers préavis par M. Pierre Valet, Président de la Commission de gestion.

Organisation du 1^{er} août 2023 à Etagnières.

Organisation du feu du 1^{er} août avec M. le CDT Leport et M. le LT Campini.

Le 4 octobre 2023 Séance budget 2023 et rapport de la commission de gestion.

Préparation Recrutement 2023 pour le 2 novembre 2023 à Echallens avec la recherche de nouveaux sapeurs pour le DAP, distribution de Flyers, information au Conseil Communal plus envois de 75 courriers au sein de la Commune d'Etagnières.

Coordination du DAP d'Etagnières avec les Communes d'Assens, (Assens, Bioley-Orjulaz et Malapalud) et de Bettens.

Le DAP d'Etagnières devient indépendant dès le 1^{er} janvier 2024 à la suite de la dissolution du DAP d'Echallens.

Procédés de réclame

Il existe sur le site internet de la Commune le formulaire de demande d'autorisation de procédé de réclame pour les entreprises.

Chaque demande doit être remplie au moyen de ce formulaire qui doit être contrôlé par le municipal en charge, puis soumis pour approbation et validation à la Municipalité (LPR 943.11).

Si demande de Totem ou de poteau, faire respecter le RAL communal 7016 gris Anthracite.

Ces réclames doivent être préavisée par la Municipalité concernant des réclames fixes (totem) ou temporaires (bâche manifestation) ou encore réclames Entreprise en façade ou de plein pied.

Analyses des demandes de réclames politiques et de votations populaires.

Au sujet de l'endroit de la bâche fixe (au bord de la RC 401 vers le Passage à niveau), un calendrier d'utilisation de cet emplacement est tenu par le greffe municipal.

Contrôle des Entreprises + taxes

Chaque nouvelle entreprise selon inscription au Registre du commerce avec publication dans la FAO doit s'enregistrer et s'annoncer avec le formulaire recensement des entreprises afin de définir le type d'activité et le nombre d'emplois en découlant

Contrôle et suivi des entreprises pour les séparateurs d'huile, vidange, garage, moto, boulangerie, super marché Coop, Etrama tracteurs, restaurants, entreprises de construction, ceci en coordination avec le Canton.

Eclairage public

Toutes les sources d'éclairage de la Commune ont été changés en LED en 2023 par la Romande Energie avec un système de réduction de consommation à certaines heures de la nuit.

Contrôle et suivi au quotidien de l'éclairage public s/RC et routes communales.

Etude du changement de l'éclairage des mâts des terrains de football en LED en cours.

La gestion et l'entretien de tout l'éclairage public au sein du village ainsi que le long de la RC 401 a été confiée depuis cette extension à la Romande Energie.

Le Municipal du dicastère assume le suivi de l'éclairage en vue de son entretien.

Espaces verts + places de jeux

En coordination avec les employés communaux pour assurer l'entretien des massifs floraux, des haies communales, des surfaces de gazon communales, des terrains de sports et leurs alentours, de la taille des arbustes et de tout type de végétaux plus des travaux de planification paysagère.

Pour les grands arbres, une taille par l'entreprise Depping est requise en début d'année avec analyse et tournus des tailles.

Suivi des arbres classés. Demandes de tailles régulières et entretiens.

Informers les propriétaires de leur devoir d'entretien.

Information en préparation pour le remplacement des plantes envahissantes telles que les Laureles et les Tuyas (sera disponible sur le site de la Commune).

Pour des demandes d'abattage d'arbre, un formulaire d'annonce est sur le site de la Commune, avec obligation de compensation.

Coordination avec les pompiers, le bucheron et les assurances à la suite de chutes d'arbres sur la RC.

Les places jeux, tant pour la propreté que la sécurité des engins et des alentours également, sont entretenues par des tontes régulières ou des réparations/remplacements s'il y a lieu.

La place de jeux de la Combe est contrôlée 1 x semaine.

La place de jeux en tartan située entre le collège et la salle de l'Etang a été changée à la rentrée scolaire 2023-2024 fin août 2023 et a été opérationnelle dès le vendredi 13 octobre 2023.

Les traitements des dossiers d'abattages d'arbres privés devant le restaurant l'Instant et à la Combe ont été traités avec des compensations.

Permis de fouilles

Toutes nouvelles constructions qui souhaitent se connecter au réseau communal pour les eaux claires/eaux usées, l'électricité, le gaz ou la fibre optique doivent faire une demande en bonne et due forme, qui sera analysée par le Municipal en charge, puis soumis à la Municipalité pour approbation.

Demande pour tout chantier y compris pour les échafaudages.

Cette demande doit grouper dans la mesure du possible tous les services.

La demande de fouille pour sondes géothermiques doit être indiquée dans le permis de construire et un rapport final selon prescriptions fédérales doit être remis à la fin des travaux à la municipalité.

Routes

Suivi et entretien régulier de la RC 401 traversant notre village pour les trous à combler avec de l'enrobé à froid (ou à chaud).

Coordonner le contrôle des regards et le nettoyage des bouches/grilles d'écoulement par les entreprises partenaires.

Suivi et entretien des rues du village, et contrôle également des regards, réfection des pavés.

Participation et réflexion avec la Commission de Sécurité sur les améliorations sécuritaires à apporter à nos infrastructures.

Suivi quotidien en période hivernale par un déneigement et un salage approprié des routes et chemins du village, sauf la RC dont le service de déneigement est assumé par le Canton.

La réfection du Chemin de Morrens depuis la sortie du Village jusqu'à la pierre commémorative des travaux du Syndicat d'améliorations foncières plus le reflaschage jusqu'au réservoir des neuf fontaines avant Morrens est à l'étude ainsi que dans tout le village où cela est nécessaire.

Un devis de réfection des enrobés a été demandé à l'entreprise Camandonna pour la réfection du bas de la rue des Crêts et du début du chemin de la Delèze.

Une étude sur le moyen/long terme initialisée en 2023 est en cours par le bureau d'ingénieurs conseils JM&J quant aux travaux de réfections à envisager sur les différents tronçons de routes communales. Cette étude devrait permettre de planifier à terme les investissements nécessaires à la conservation du patrimoine routier.

Voirie

En coordination avec les employés communaux :

Planification des différents travaux de nettoyage du village comme le nettoyage des endroits stratégiques tels que les accès aux gares et aux quais ainsi que leurs abords. Tontes des terrains du centre sportif et des espaces verts du village et des bâtiments scolaires. Entretien des chemins piétonniers, soin des chemins agricoles, grilles et sacs de route, entretien des bassins et fontaines, pose de pare-neiges, contrôle des Moloks, entretien de la zone de l'Etang du Bois Neuf, pavoisement des rues du village lors des manifestations, assurer la maintenance de l'éclairage communal et l'entretien des bordures de routes du domaine communal, soit suivi du désherbage sur les chemins piétonniers.

Entretiens des machines et du matériel par des analyses de besoins.

Divers travaux en forêt et remise en état des chemins agricoles.

Approvisionnement en bois de feu du cabanon de pique-nique à l'Etang.

Organisation du Coup de Balai du 25 mars 2023.

Déchetterie et élimination des déchets ménagers

Coordination avec les employés communaux de la gestion de toute la déchetterie en relation avec l'entreprise Metabader pour les déchets collectés à l'intérieur de celle-ci.

Pour les déchets de l'extérieur du périmètre fermé, organisation avec les différents partenaires comme l'entreprise Henry à Vufflens pour l'évacuation des légumes cuits et

non cuits, des feuilles/gazon/branches avec La Compostière de Bettens et des pierres des champs avec des entreprises et communes partenaires.

Préparation, nettoyage et anticipation des jours d'ouvertures des mercredis après-midi et samedis matin.

Analyse constante de la meilleure manière de trier les déchets traditionnels ainsi que les déchets « spéciaux » concentrés dans la cabane (piles, néons, écrans, produits toxiques, etc...).

Garantir un chemin d'accès tant pour les habitants que les exploitations agricoles que les entreprises autorisées.

Recherches en permanence d'améliorations possibles selon les règles de la Direction Générale de l'Environnement.

Informations régulières au Conseil et « Tout ménage » à la population.

Coordination avec les services de la ville de Lausanne pour l'élimination hebdomadaire des déchets pris à domicile et pour la vidange des points de collecte de type Molok.

Suivi administratif et financier avec le Boursier de la collecte des déchets.

Participation en tant qu'Administrateur aux séances du comité de direction du périmètre Gedrel.

La mise en place d'une barrière d'accès à la zone « avant cloture » de la déchetterie afin de juguler les dépôts non autorisés à ce périmètre avec distribution à tous les usagers de la Commune d'une carte d'accès a permis de constater une diminution des déposes inappropriées de déchets verts en particulier.

Police des constructions

Suivi des chantiers, des mises à l'enquête complètes et simplifiées ainsi que contrôles en fin de travaux des objets avec l'appui du STI et de sociétés spécialisées pour les contrôles énergétiques et de la sécurité des chantiers.

Les visites suivantes ont été réalisées :

Le 22.02.2023

Dossier 2022-3 LUTZ

Dossier 2022-8 HAEBERLI

Dossier 2022-6 HOSTETTLER

Le 28.03.2023

Dossier 2021-7 ATELIER 7284

Dossier 2021-9 E-MOB SA

Le 06.07.2023

Dossier 2022-1 Tôlerie Industrielle/Gentile

Le 25.07.2023

Dossier 2022-11 BARY

Dossier 2022-14 BOVY

Dossier 2022-16 SEYDOUX

Le 10.08.2023

Dossier 2022-10 PAHUD

Dossier 2022-12 BATAILLARD

Le 23.08.2023

Dossier 2022-17 WIDMAYER

Le 1er novembre 2023

Dossier 2023-1 M. RAY solde mise en conformité
Dossier 2022-13 Q11 – Technomag
Dossier 2022-09 Q11 – Eglise de scientologie solde mise en conformité

Le 6 décembre 2023
Dossier 2021-8 Bello SA Auberge – restaurant 1037

Le 7 décembre 2023
Dossier 2023-1 M. Ray visite avec ECA plus solde de mise en conformité

Suivi de tous les dossiers en cours tels que LADO, Chambettaz, Auberge BELLO, Q11
Timme vins, Faillite COGEFIMMO,

Suivi de tous les dossiers PAC ou panneaux solaires ou géothermie

Suivi de tous les dossiers simples de minimales importance

Police + Police du commerce licences et horaires

Le Municipal de Police a suivi le cours RLVCR et est assermenté (plus un employé communal).

Le Municipal de Police peut mettre des amendes d'ordre et peut procéder à des avis de dénonciations, ainsi que porter plainte auprès de la Gendarmerie.

Le Municipal de Police constate des accidents et peut appeler le 117.

Le Municipal de Police est en relations tant avec la gendarmerie d'Echallens qu'avec la Police de proximité.

Le Municipal de Police au sens de la Police du Commerce assure le suivi des patentes restaurants ou commerces avec ou sans alcool ainsi que la boulangerie et il s'assure que l'affichage des prix dans les différents commerces soit conforme.

Participation aux séances d'information de la part de la Gendarmerie pour les Syndics et les Municipaux de Police.

Changements des différents miroirs à la Rue du Bourg et à la gare pour des questions de sécurité d'insertions de la Rue de la Chapelle, Rue du Bourg et de la RC 401.

Suivi des plaintes pour vandalisme.

Participation aux assemblées et séances de l'Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique (AVSSP).

Suivi des objets trouvés, du littering, des thématiques bruit et voisinage, des plaques étrangères à régulariser, etc...

Entretien en Municipalité avec des personnes ayant commis des incivilités au sein de notre commune en particulier avec un véhicule privé sur des espaces de loisirs et de détente, avec préparation du dossier et lettre de confirmation de sanction.

Agent notificateur de l'Office des Poursuites.

Formation, Jeunesse et Cultes, Action sociale

EFAJE :

Membre du CA (Comité administratif)

En moyenne une séance par mois

Assemblée Générale ordinaire - 2 séances par année

Groupe de travail du CA (réorganisation du CA et rôle de chacun)

Rencontre avec les municipalités qui en font la demande
Libération des salaires et divers paiements mensuels

ASIRE :

Membre du CODIR depuis Septembre 2021, 2 séances par mois
Assemblée Générale - 4 par année
Chargée de projet (ambition 2030 – chaque membre du CODIR a un objectif à atteindre selon un plan établi sur la durée de la législature)

CET : CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Membre politique (4 secteurs : enseignants, parents, société civile et politique)
Représentante de la Commune aux Assemblées - 4 par année
Lien entre le CET et le CODIR de l'ASIRE

COMMUNAUTE EMMAÜS ETAGNIERES :

Membre du CODIR
6 séances par années
Assemblée générale – 1 par année
Rencontre avec la Direction sur demande

ASSOCIATION ARC-EN-CIEL :

Membre du CODIR
6 séances par année environ

SDE (Société de divertissement d'Etagnières) :

- 1 séance en début d'année afin d'établir le calendrier des manifestations et permettre un échange en direct avec les responsables des sociétés villageoises

CIP (Conseil intercommunal de paroisse) :

Réunion de gestion des frais de cultes et du cimetière
Actuellement projet de rénovation de l'ancienne église d'Assens. Rencontres occasionnelles avec l'Architecte, les mandataires et la représentante de la Commune d'Assens

PAROISSE PROTESTANTE DU TALENT :

Assemblée 2 par année

LUDOTHEQUE :

Assemblée 1 à 2 par année

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE :

Assemblée Générale 1 à 2 par année

BIBLIOTHEQUE LA COCCINELLE ETAGNIERES :

A disposition des organisatrices et bénévoles en cas de commande de matériel, etc..

REPONDANTE COMMUNALE :

- BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers) - 1 à 2 séances par année
- RSRL (Réseau Santé Région Lausanne) - 1 à 2 séances par année
- APROMAD (Association pour le maintien à domicile dont dépendent les CMS) – 2 séances par année
- ASSOCIATION DE LA MAISON DU BLE ET DU PAIN 1 séance par année

Commentaires sur les comptes 2023

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

RESULTAT DES COMPTES

Après les écritures de boucllement le compte de fonctionnement montre un **excédent de revenus** de **CHF 717.69** alors que le budget 2023 prévoyait un excédent de charges de **CHF 40'505.00**.

Ce résultat positif est basé sur des rentrées fiscales avec un taux de l'impôt communal **à 73 points**. En 2023, la valeur du point d'impôt, en fonction du décompte provisoire de péréquation 2023, est de CHF 45'069.00 (CHF 47'190.00 selon décompte final de péréquation de 2022).

L'écart budget-comptes est pour les charges de CHF 482'731.66, alors qu'il est de CHF 523'954.35 pour les revenus.

Pour cet exercice, l'écart principal pour les revenus provient entre autres des revenus des impôts alors que pour les charges, l'écart provient des amortissements complémentaires du patrimoine administratif.

Si l'on fait abstraction des opérations comptables, on constate que la **marge d'autofinancement**, à savoir le résultat purement financier (cash-flow), est de **CHF 1'118'241.00**.

La marge d'autofinancement moyenne des dix dernières années est maintenant de **CHF 886'470.00**.

Cette année, les finances de notre commune connaissent un résultat que l'on peut qualifier de très bon en grande partie dû à des rentrées fiscales supérieures aux attentes.

Attributions aux fonds de réserve

De plus amples explications vous sont données dans ces commentaires concernant les différents éléments des comptes annuels.

Le montant total des attributions aux financements spéciaux (fonds de réserves) est de **CHF 38'939.35**.

Pour rappel, les chapitres suivants

45 - Ordures ménagères

46 – Epuration

font partie des centres budgétaires pour lesquels une **taxe affectée** est prélevée, c'est-à-dire que **les taxes encaissées ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ces chapitres**, l'excédent de revenu éventuel étant obligatoirement attribué à un fonds de réserve spécifique.

Une seule attribution est effectuée dans le cadre des financements spéciaux :

Chapitre	Montant	Compte au bilan	
460 – Réseaux EC-EU épuration	CHF 18'939.35	2800.00	Fds

Cette attribution compense l'excédent de revenus du chapitre 460

L'attribution aux réserves est résumée ci-après :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
358 – Immeuble Etang 7	CHF 20'000.00	2820.13 Fds rénov. Etang 7

Prélèvements aux fonds de réserve

Le montant des prélèvements aux fonds de réserves est de **CHF 27'829.35**. Ils se situent dans le chapitre suivant :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
230 – Amort. et rés. non ventilés	CHF 11'998.00	2820.03 Risque impôts
230 – Amort. et rés. non ventilés	CHF 15'831.35	2820.04 Fds pertes s/débit.

Amortissements du patrimoine administratif

Le montant total des amortissements obligatoires du patrimoine administratif (compte par nature 331) qui a été porté au budget 2023 est de **CHF 412'400.00**. Le montant effectif de ces amortissements est de **CHF 400'600.00**.

En effet, les amortissements prévus au budget 2023 pour le crédit d'acquisition du terrain sur lequel est érigé le bâtiment du ch. de l'Etang 8 ainsi que ceux pour le crédit d'ouvrage du portique d'accès à la déchetterie sont devenus caducs à la suite des amortissements supplémentaires effectués au bouclage 2022.

Les amortissements du patrimoine administratif se présentent comme suit :

Chapitre	Budget	Effectif	Compte au bilan
351 – Maison de commune	65'000.00	65'000.00	1430.09 Maison de commune
353 – Collège Ch. de l'Etang 3	47'800.00	47'800.00	1430.21 Ren. Collège Etang 3
354 – UAPE	56'000.00	56'000.00	1430.18 Construction UAPE
354 – UAPE	4'000.00	4'000.00	1430.19 Aménag. Ext. UAPE
358 – Immeuble Ch.Etang 7	9'300.00	0.00	1430.14 Terr. Imm. Ch. Etang 7
358 – Immeuble Ch.Etang 7	126'000.00	126'000.00	1430.20 Imm. Ch. Etang 7
421 – Urbanisme	5'300.00	5'300.00	1700.01 Rév. Plan Gén. Affecta.
430 – Réseau routier	27'000.00	27'000.00	1410.33 Feux signal. RC 401
430 – Réseau routier	15'000.00	15'000.00	1410.34 Réf. Pré des Sauges
430 – Réseau routier	25'000.00	25'000.00	1410.32 Part PN Crêts/RC
430 – Réseau routier	20'000.00	20'000.00	1410.29 Part.supp. PN Rippes
433 – Voirie	4'000.00	4'000.00	1460.03 Renouvel. véhicules
441 – Espaces verts, Pl. jeux	5'500.00	5'500.00	1410.30 Pl. sports collèges
452 – Déchetterie communale	2'500.00	0.00	1410.19 Barr. accès déchetterie

Le montant des amortissements complémentaires du patrimoine administratif (compte par nature 332) est de **CHF 655'813.75** qui se décompose comme suit :

Chapitre	Montant	Compte au bilan
351 – Maison de commune	CHF 370'000.00	1430.09 Maison de commune
431 – Eclairage public	CHF 55'298.60	Mise en conformité éclai. Public LED
433 – Voirie	CHF 32'083.25	1460.03 Renouv. Véhicules de voirie
441 – Esp. verts/pl. jeux	CHF 136'500.00	1410.30 Réam. Pl. sport entre collèges
441 – Esp. verts/pl. jeux	CHF 61'931.90	Rénov. Pl. jeu ch. de l'Etang

A noter que les montants des amortissements complémentaires relatifs à la mise en conformité de l'éclairage public en LED et à la rénovation de la place de jeu circulaire du ch. de l'Etang se rapportent à des investissements réalisés en 2023 et ils ne figurent donc pas au bilan.

Amortissements du patrimoine financier

Les amortissements du patrimoine financier (code par nature 330) se montent à **CHF 87'196.51**. Le plan comptable est ainsi fait qu'il cumule sous cette même rubrique les véritables amortissements du patrimoine financier (postes 1230.xx au bilan) et les défalcons (pertes sur débiteurs).

Un montant de **CHF 37'196.51** représente des défalcons aux chapitres **210 – Impôts** et au chapitre **450 - Ordures ménagères et déchetterie**

En outre, l'amortissement suivant a été effectué :

Chapitre	Budget	Effectif	Compte au bilan
352 – Immeuble Bourg 1	50'000.00	50'000.00	1230.01 Imm. Bourg 1

Imputations internes

Les imputations internes (codes par nature 390 et 490) servent à répartir des charges et revenus entre les chapitres de la comptabilité.

Le montant des imputations internes est de **CHF 633'903.24**. Ces imputations internes sont stables par rapport à celles budgétées de CHF 637'147.00.

Le détail n'est pas repris ici. Ces imputations servent à répartir des traitements, des intérêts passifs, des loyers ainsi que les charges sociales entre les différents chapitres.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Pour rappel, le compte des investissements sert à contrôler, séparément du compte de fonctionnement, toutes les dépenses et recettes concernant les postes du patrimoine administratif au bilan, c'est-à-dire tous les équipements, constructions, participations liées à des tâches **d'utilité publique**.

Le montant total des dépenses d'investissements 2023 du patrimoine administratif est de **CHF 236'998.85**. Ces dépenses se répartissent dans les chapitres suivants :

Chapitre		Montant	Compte au bilan
421 – Service de l'urbanisme	CHF	78'405.60	1700.06 – Créd. Et. urb. nv gare LEB
430 – Réseau routier	CHF	18'773.20	1410.33 – Feux signalisation RC 401
430 – Réseau routier	CHF	22'589.55	1410.35 – Créd. Et. accès prov. quai
431 – Eclairage public	CHF	55'298.60	Mise en conformité écl. Public LED
441 – Esp. Verts/Place de jeux	CHF	61'931.90	Réaménagement pl. de jeux Etang

Hormis les reprises d'amortissements obligatoires et supplémentaires du patrimoine administratif, il n'y a pas de recettes d'investissement lors de cet exercice.

Comme indiqué précédemment les montants des dépenses d'investissement relatives à la mise en conformité de l'éclairage public en LED et à la rénovation de la place de jeu circulaire du ch. de l'Etang réalisés en 2023 ont été amortis via des amortissements complémentaires directement en 2023. Ils ne figurent donc pas au bilan.

Le tableau des investissements en annexe résume toutes ces opérations. En outre, il traite comme investissements les postes du patrimoine financier (postes 1230). Ceux-ci font partie des biens réalisables, parce que non soumis à la clause d'utilité publique. Aucune dépense ni recette ne figurent dans les postes 1230 en 2023.

BILAN

Principes d'analyse du bilan

L'analyse de la structure du Bilan permet notamment de contrôler 2 points importants :

1. S'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante.
2. Contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme n'est pas supérieur au montant total des immobilisations (patrimoines administratifs et financiers).

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et la notion « Budget zéro » préconise que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, il est indispensable que le remboursement financier des emprunts soit au moins équivalent, et en tout cas pas inférieur, aux amortissements comptables.

Actif disponible et fonds de réserve

L'examen du bilan de la comptabilité communale au 31 décembre 2023 permet de faire ressortir les éléments suivants (arrondis au franc) :

Actif disponible (total des postes 110 à 113, sauf 1230.x)	CHF	2'739'459.00
./. engagements (total des postes 200, 230 et 259)		305'377.00

Disponible net	CHF	2'434'082.00

On remarque qu'au passif du bilan le total des fonds de réserves comptables, (chap. 28) est de	CHF	3'051'719.00
--	-----	---------------------

Le taux de couverture des réserves qui était de 107,64 % en 2022 passe à **79,76 %** en 2023.

L'excédent comptable est de **CHF 617'037.00**.

Utilisation des emprunts

En ce qui concerne l'utilisation des emprunts la situation est la suivante :

Immobilisations (patrimoines administratif et financier)	CHF	8'358'075.00
Total des emprunts (chapitres 210 et 220)		6'722'433.00

Excédent d'immobilisations	CHF	1'635'642.00

A noter que les actions « Romande Energie » sont introduites au bilan à leur valeur nominale soit CHF 10'000.00 (10'000 actions nominatives à CHF 1.00) poste 1200.02. Au fin mai 2024, les 10'000 actions Romande Energie valaient CHF 574'000.00 générant ainsi une substantielle réserve latente.

En finalité, nous constatons une légère augmentation des réserves de CHF 11'110.00 alors que dans le même temps l'actif disponible a diminué de CHF 914'462.00 et que les emprunts ont quant à eux diminué de CHF 1'720'067.00. Cette situation explique l'insuffisance de couverture financière des fonds de réserve. Des amortissements

extraordinaires par le biais de prélèvements aux réserves permettront de corriger ce déséquilibre.

ANALYSE FINANCIERE

La méthode d'analyse financière applicable aux collectivités publiques se base sur les éléments cités ci-après. Les chiffres-clés à dégager de la comptabilité sont les suivants :

MA = Marge d'Autofinancement. Cet indicateur exprime l'autonomie financière d'une collectivité. L'excédent des recettes courantes sur les dépenses courantes constitue la marge d'autofinancement. Elle correspond à la notion de **cash-flow** dans l'économie d'exploitation (bénéfice avant amortissement).

EN = Endettement Net. C'est l'excédent de l'endettement total sur les actifs financiers ou disponibilités, soit actifs mobiliers exigibles de suite ou à terme.

RFE = Revenus de Fonctionnement Epurés

INP = Intérêts Passifs

DIN = Dépenses d'Investissement Nettes (de l'exercice)

Les 4 ratios principaux et leurs interprétations sont :

MA / EN = capacité de financement de l'endettement.
de 0 % à 4,99 % : résultat insuffisant
de 5 % à 14,99 % : résultat moyen
dès 15 % et plus : résultat bon

MA / RFE = Capacité d'autofinancement
de 0 % à 9,99 % : résultat insuffisant
de 10 % à 19,99 % : résultat moyen
dès 20 % : résultat bon

INP / RFE = Quotité des intérêts
de 0 % à 4,99 % : résultat bon
de 5 % à 9,99 % : résultat moyen
dès 10 % : résultat insuffisant

MA / DIN = Degré d'autofinancement
de 0 % à 49,99 % : résultat insuffisant
de 50 % à 79,99 % : résultat moyen
dès 80 % : résultat bon

Application à l'exercice 2023

Pour l'exercice 2023, les montants correspondant aux chiffres-clés, arrondis au franc, sont les suivants :

		2022	2023	
MA	=	Marge d'Autofinancement	1'935'282.00	1'118'241.00
EN	=	Endettement Net	5'169'593.00	4'288'351.00
RFE	=	Revenus de Fonctionnement Epurés	6'964'596.00	6'053'860.00
INP	=	Intérêts Passifs	45'063.00	42'597.00
DIN	=	Dépenses d'Investissement Nettes	73'048.00	236'999.00

Ce qui donne pour 2023 les ratios suivants :

MA/EN	=	26.07%	(37.43% en 2022)	Bon
MA/RFE	=	18.47%	(27.78% en 2022)	Moyen
INP / RFE	=	0.7%	(0.65% en 2022)	Bon
MA/DIN	=	471.83%	(2649% en 2022)	Bon

L'exercice 2023, comme les trois précédents, est un très bon exercice avec une marge d'autofinancement de **CHF 1'118'241.00** qui est largement supérieure à la marge annuelle moyenne des 10 dernières années (**CHF 886'470.00**).

La capacité de financement de l'endettement (MA/EN = **26.07%**) indique que, sur la base des résultats 2023, la Commune est à même théoriquement de ramener son endettement net à zéro sur une période de 4 ans ce qui est tout à fait correct.

La capacité d'autofinancement (MA/RFE = **18.47%**) va dans le même sens. En étant proche de la valeur cible de 20%, le résultat 2023 est bien supérieur à la valeur moyenne 2022 des communes vaudoises qui est de 11 %.

Le ratio de quotité des intérêts (INP/RFE = **0.7%**), qui indique la part des revenus consacrée au paiement des intérêts se situe nettement au-dessous du seuil critique de 5%.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts au 31.12.2023 est de **0.62%**.

Le degré d'autofinancement (MA/DIN) est de **471.83%**. Cet excellent ratio n'est toutefois guère significatif sur un seul exercice car il dépend des investissements nets réalisés et une analyse sur la durée est en ce sens plus réaliste.

Avant de commenter cette analyse, il convient de répéter quelques précisions à propos de celle-ci. Contrairement à l'analyse que produit le SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistique), les terrains et bâtiments du patrimoine financier (postes 1230.x au bilan) **ne font pas partie** de l'actif disponible mais des immobilisations. La justification se trouve dans le fait que l'on ne peut pas considérer ces biens-fonds comme du réalisable à court terme. De plus, ils génèrent des revenus dont la commune ne saurait se passer.

L'endettement net dans le cadre de la méthode appliquée ici est donc plus important que dans la méthode SCRIS. Cette différence est conséquente puisque le total des postes 1230.x est de **Fr. 1'129'017.00**. Rappelons en outre que les dépenses et recettes de ces mêmes postes sont considérées comme des investissements.

Financement des investissements

Le montant des investissements bruts en 2023 est de **CHF 236'999.00**. Il n'a pas été financé par les recettes d'investissements (**CHF 0.00**). Les investissements nets se montent à **CHF 236'999.00**. Ce montant est totalement pris en charge par la marge d'autofinancement (**CHF 1'118'241.00**).

Pour les 10 dernières années, les investissements bruts (**CHF 10'661'532.00**) ont été financés à hauteur de **6.06%** par les recettes (**CHF 646'118.00**). Le solde, à savoir les investissements nets (**CHF 10'015'414.00**) est partiellement pris en charge par le cumul des marges d'autofinancement de la même période (**CHF 8'864'700.00**).

Le degré d'autofinancement MA/DIN moyen des dix dernières années est ainsi de **88.51%** ce qui est bon si l'on considère les importants investissements entrepris dans la période 2016 - 2020.

Évolution de l'endettement

L'excédent de la marge d'autofinancement par rapport aux investissements nets est de **CHF 881'242.00** ce qui représente le montant de la diminution de l'endettement net au bilan.

Celui-ci est maintenant de **CHF 4'288'351.00**.

L'endettement total, quant à lui, diminue de **CHF 1'795'704.00** passant de **CHF 8'823'514.00** à **CHF 7'027'810.00**.

Au terme de l'exercice 2023, l'endettement total par habitant est de **CHF 5'996.00** (**CHF 7'646.00** en 2022). En comparaison, l'endettement total 2022 par habitant pour l'ensemble des communes vaudoises, sans Lausanne, était de CHF 5'786.00. En incluant Lausanne cette valeur passe à CHF 7'456.00. La Commune d'Etagnières se situe donc au-dessous de la moyenne des communes vaudoises.

L'endettement net par habitant passe de **CHF 4'492.00** en 2022 à **CHF 3'659.00** en 2023.

CONCLUSIONS

Comme déjà énoncé dans les conclusions de l'exercice 2022, la diminution et le contrôle des investissements des exercices antérieurs a permis à la Commune de retrouver une capacité à investir.

Ces investissements ont été réalisés pendant les années 2020 surtout et plus faiblement en 2021, 2022 et 2023 au regard des dépenses d'investissement consenties pour les infrastructures routières en 2021 et des faibles dépenses d'investissement effectuées en

2022 pour les véhicules de voirie ainsi que le portail d'accès à la déchetterie. En 2023 les investissements ont été réalisés pour des études d'urbanisme de la zone de la nouvelle gare du LEB et des cheminements d'accès au quai de la gare provisoire du LEB, de la mise en conformité de l'éclairage public via du LED ainsi que de la rénovation de la place de jeux circulaire au chemin de l'Etang.

Ces investissements contenus ont bien entendu eu une incidence directe sur les résultats de l'exercice 2023 et les ratios qui s'y rapportent.

Rappelons que le ratio de "Quotité de dette brute" qui met en relation les emprunts avec les revenus de fonctionnement financiers est en situation bonne lorsque la quotité est au-dessous de 100%. Elle est moyenne à mauvaise de 100 à 200% et elle est critique au-delà. La limite maximale est de 250%.

De 2022 à 2023, ce ratio, au regard des investissements réalisés, a diminué. Il est ainsi passé de la valeur de **121.2%** à **111.04%**. Les emprunts ont diminué de CHF **1'720'067.00** et les revenus de fonctionnement épurés, auquel ce ratio se réfère, ont diminué de CHF **910'736.00**.

A fin 2023, le montant actuel des emprunts sollicités est de **CHF 6'722'433.00** alors que le plafond d'emprunts est de **CHF 14,1 millions**.

L'évolution de l'endettement est le reflet des engagements réalisés. Malgré le fait que nous ne soyons pas à la limite de notre plafond d'endettement, nous devons, par la poursuite d'une gestion rigoureuse, continuer à guider notre action et orienter nos choix futurs afin de diminuer la quotité de dette brute. Cela dans le but de pouvoir faire face aux investissements que nous devons réaliser à court, moyen et long terme.

Réaliser les équipements de demain et investir judicieusement doit guider nos actions. En ce sens, la Municipalité sera attentive aux opportunités de développement des infrastructures communales et agira afin de mettre à disposition de notre population des outils d'accueil et un cadre de vie agréable. Dans cette éventualité, les crédits d'investissements adéquats seront proposés à l'approbation du Législatif.

L'Exécutif maintient sa détermination de tout mettre en œuvre afin de conserver l'équilibre des finances communales.

Comme déjà indiqué, le résultat de l'exercice 2023 est bon au regard des contributions cantonales qui sont imposées.

Toutefois, comme nous le supputons l'année dernière au regard de la situation géopolitique et des conséquences sur l'économie, nous constatons que les rentrées fiscales des personnes tant physiques que morales ont quelque peu diminué.

Pour l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques cette diminution est de CHF 92'714.00 et pour l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales cette diminution est de CHF 60'609.00 dans le résultat des comptes sous revue.

Il sera intéressant de voir dans le résultat des comptes 2024 si cette tendance se maintient où se corrige.

Le dégagement d'une bonne marge d'autofinancement de CHF 1'118'241.00 nous permet de contribuer à l'atteinte de nos objectifs.

Comme les années passées, nous attendrons le conseil d'automne pour l'approbation de l'arrêté d'imposition 2025. Cela permettra de connaître, de la part du Canton, les montants de la péréquation et de la facture sociale et de soumettre au Conseil communal, en complète connaissance de cause, les décisions nécessaires au respect des principes de gestion des finances communales.

L'accord trouvé entre le Canton et les Associations de communes devrait, en principe voir la nouvelle péréquation financière vaudoise entrer en vigueur pour l'exercice 2025. Dans cette perspective, nous espérons une détente de la pression financière imposée actuellement aux communes.

La Commune d'Etagnières continue son développement avec l'objectif de croître de façon raisonnée et sans à-coups au gré des velléités de réalisation des surfaces constructibles. Il faut toutefois être conscient que les effets de l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ne manquent pas de créer des difficultés aux communes au regard de leur planification.

Dans cette optique, la finalisation de notre plan d'aménagement communal ainsi que du plan partiel d'affectation du secteur de la nouvelle gare du LEB devrait rapidement cerner les possibilités offertes pour le développement futur du village.

Les années qui viennent seront pleines de défis pour notre commune mais, pour certains d'entre eux, nous sommes hélas dépendants de décisions qui ne favorisent pas toujours une réalisation selon les planifications que nous nous fixons. Nous faisons notre maximum pour diminuer les effets de cette situation tout en œuvrant afin de faire avancer les dossiers.

Les projets qui se profilent sont en relation avec les aménagements routiers qui résulteront des projets ferroviaires du LEB en traversée de localité qui devraient être effectifs lors de cette décennie et qui vous ont été présentés lors du conseil communal du 14 mars 2024 (mise en service du nouveau quai provisoire à fin 2024 pour respecter la LHand et nouvelle gare souterraine à l'horizon 2028-2031 à hauteur de la salle de l'Etang). Avant cela, les entretiens et rénovations d'infrastructures (infrastructures de la salle de l'Etang, du bâtiment de la rue du Bourg1, restauration de l'ancienne église d'Assens, extension des infrastructures du centre sportif, entretien du patrimoine routier communal et des chemins AF, etc...) nécessiteront des investissements que la Municipalité essaiera de contenir au regard de l'objectif de diminution de l'endettement précédemment évoqué.

Faisons-en sorte de permettre à notre commune, par une gestion rigoureuse des finances communales, la concrétisation demain des réalisations projetées, tout en restant ouvert aux opportunités non prévues qui peuvent se présenter.

C'est dans ce sens que la Municipalité a la volonté de poursuivre une politique garante d'une saine gestion du ménage communal et répondant aux attentes d'une population qui évolue et qui a également de nouvelles attentes.

En finalité, nous profitons d'adresser nos remerciements à toutes celles et ceux qui œuvrent pour le bien de notre commune.

Comptes adoptés par la Municipalité dans sa séance du 27 mai 2024.

Commentaires adoptés par la Municipalité dans sa séance du 27 mai 2024.

Objet soumis à l'approbation du Conseil communal du 27 juin 2024.

Au nom de la Municipalité d'Etagnières

Le Syndic



P. Favre



La Secrétaire

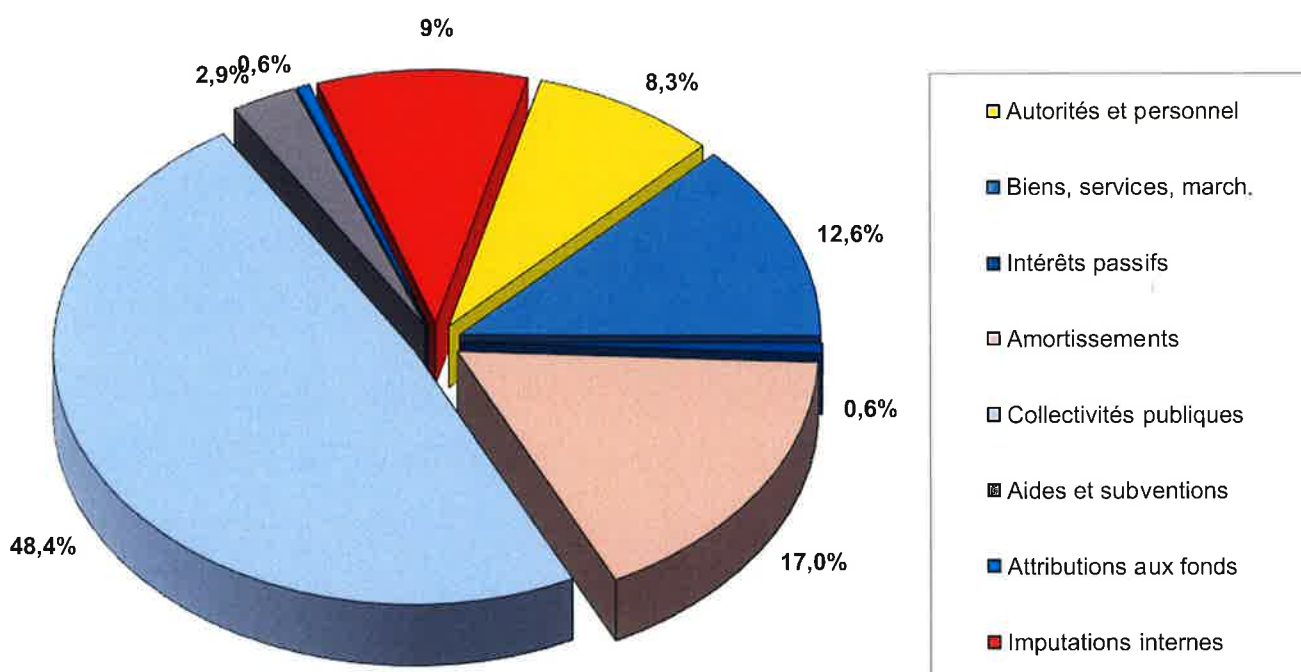


E. Thomet

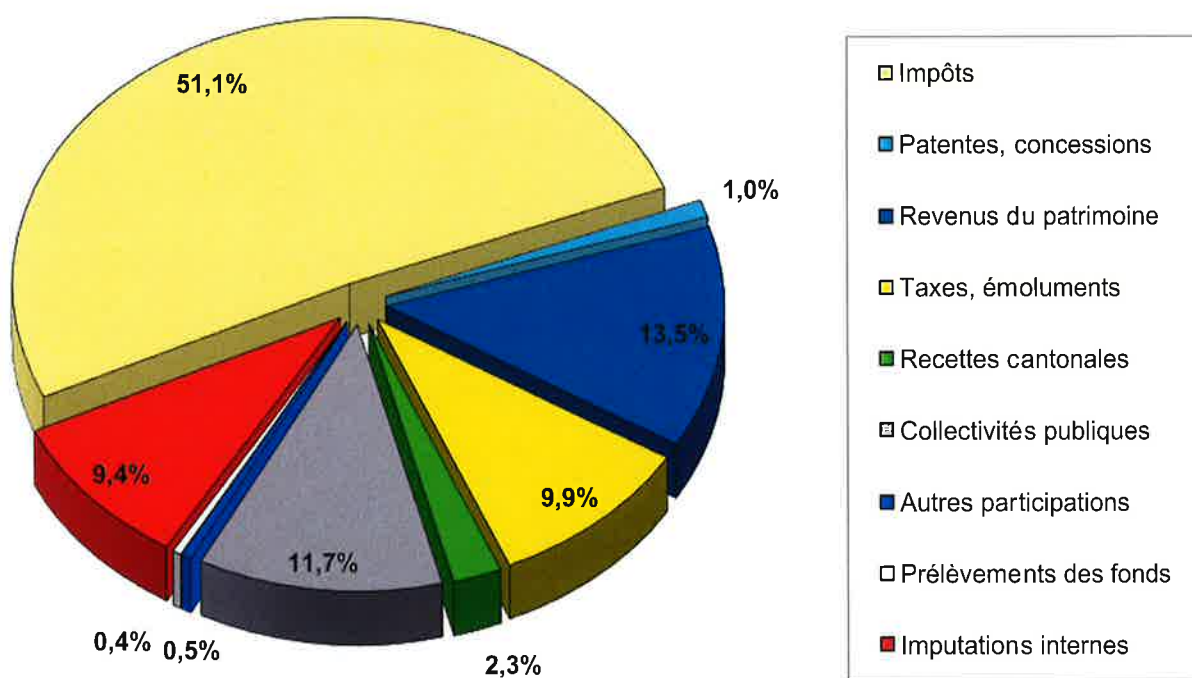
Etagnières, le 27 juin 2024

2. Tableaux et graphiques

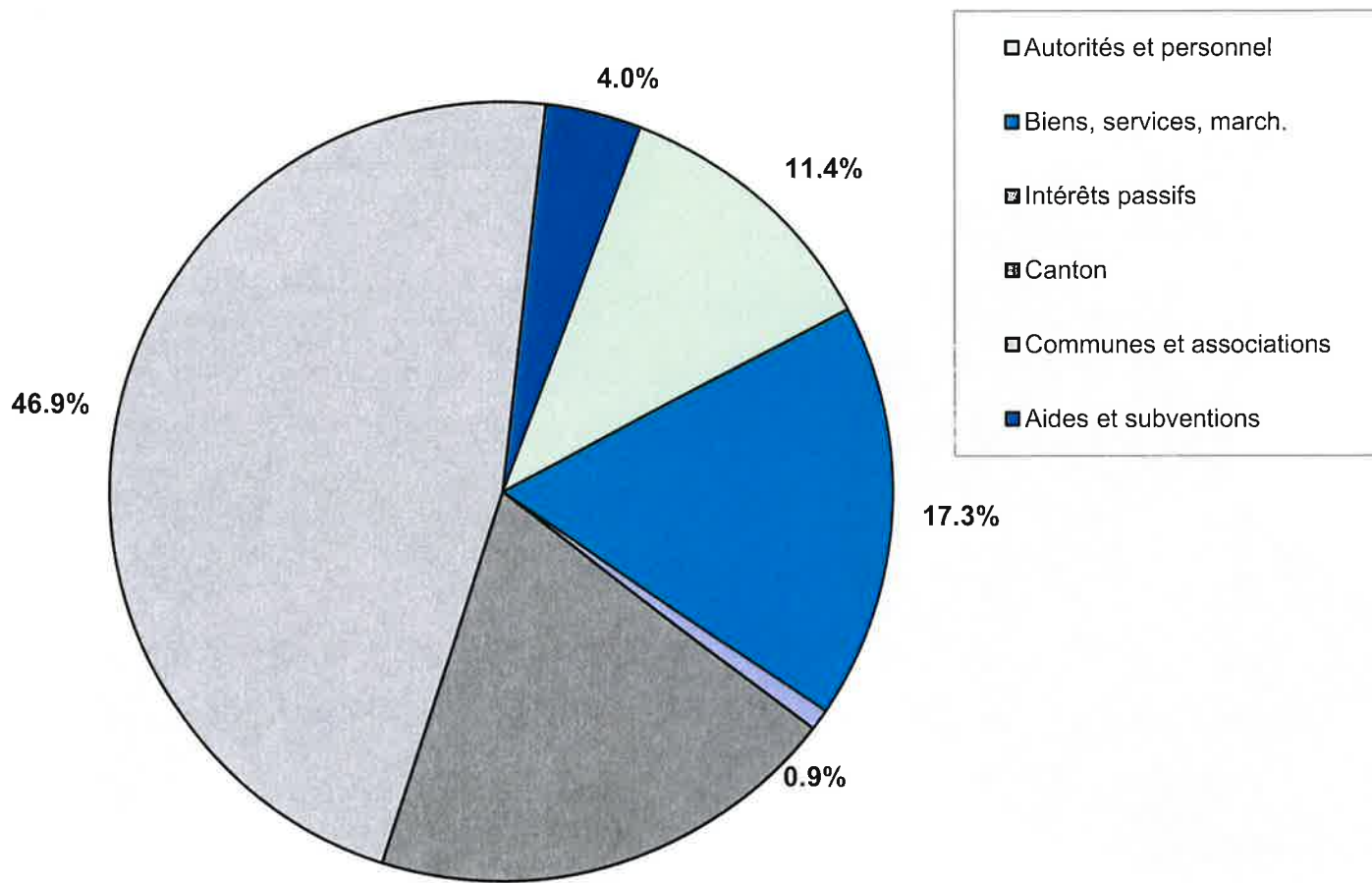
Répartition des charges par nature



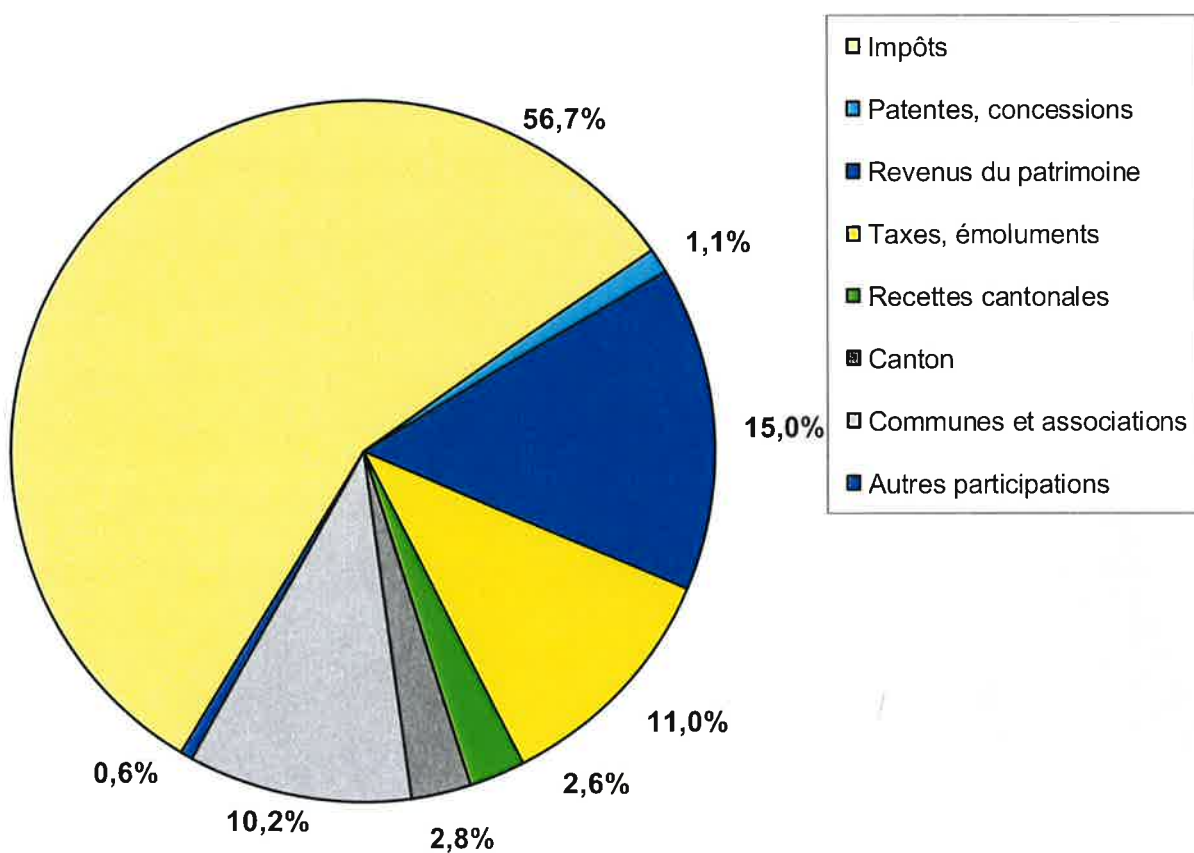
Répartition des revenus par nature



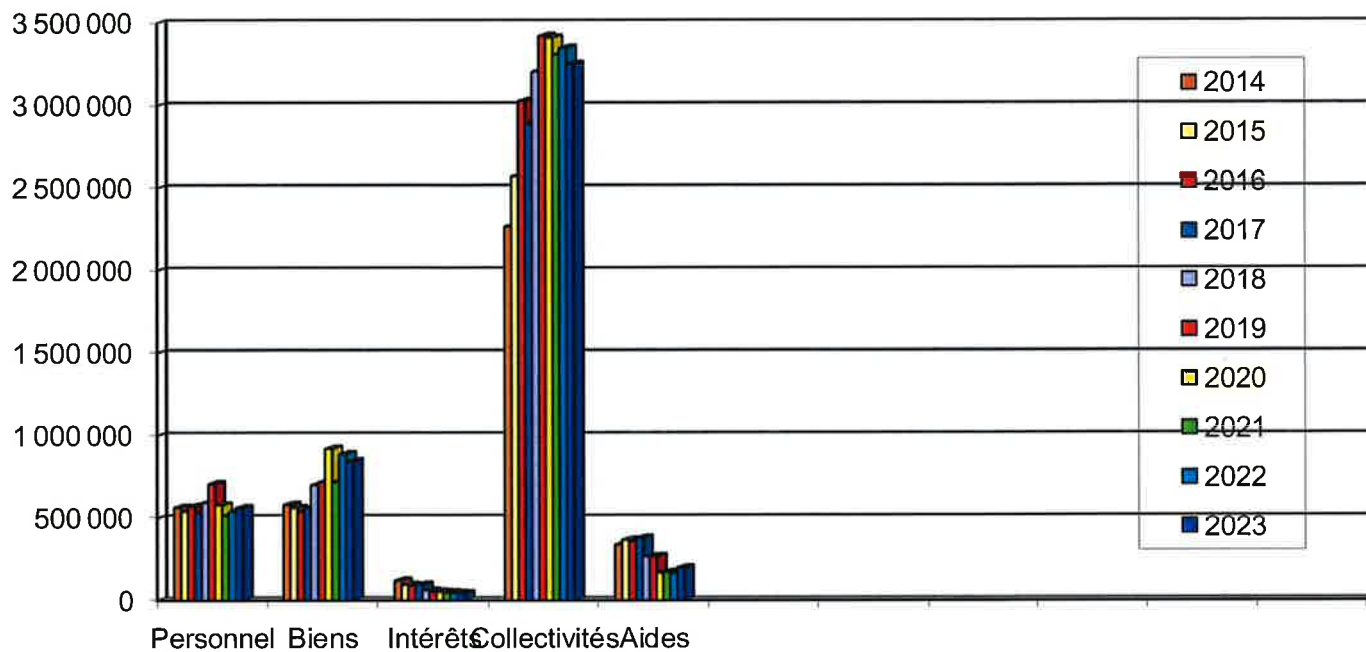
Répartition des dépenses courantes



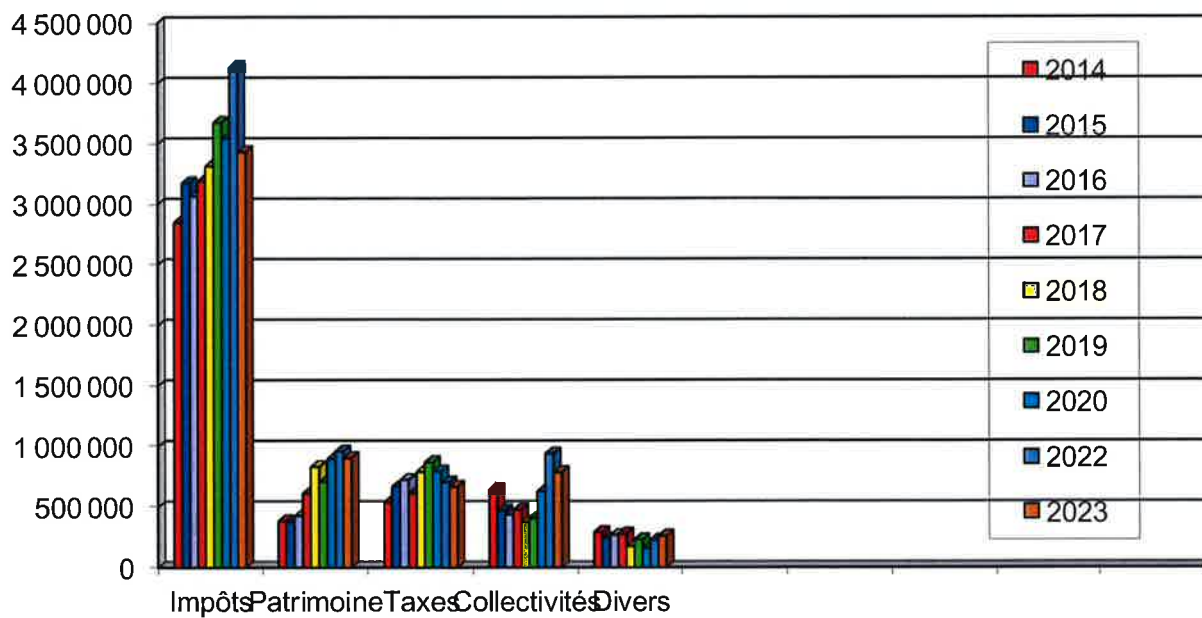
Répartition des recettes courantes



Evolution des dépenses courantes



Evolution des recettes courantes



Commune d'Etagnières

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre habitants	1106	1146	1118	1119	1118	1143	1148	1148	1151	1172	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	4 706 541	4 932 749	4 916 008	5 175 764	5 485 541	5 892 402	6 023 931	5 855 810	6 964 596	6 053 860	56 007 202
Charges CFE	3 912 525	4 169 733	4 599 337	4 470 995	4 854 775	5 184 281	5 174 143	4 811 779	5 029 315	4 935 618	47 142 502
Marge d'autofinancement MA	794 015	763 015	316 672	704 769	630 765	708 121	849 788	1 044 031	1 935 281	1 118 241	8 864 700

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	196 971	558 748	3 263 615	2 903 331	827 365	1 591 916	851 198	158 340	73 048	236 999	10 661 532
Recettes	82 000	3 785	29 040	63 023	296 930	164 045	7 296	0	0	0	646 118
Investissement net DIN	114 971	554 963	3 234 575	2 840 308	530 435	1 427 872	843 903	158 340	73 048	236 999	10 015 414

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible	AD	2 916 633	1 815 982	5 456 365	3 109 084	2 623 132	2 527 392	1 919 265	2 074 484	3 653 921	2 739 459	
Endettement total	ET	5 375 226	4 066 522	10 624 808	10 413 067	9 826 784	10 450 795	9 836 783	9 106 311	8 823 514	7 027 810	
Endettement net	EN	2 458 592	2 250 540	5 168 444	7 303 983	7 203 653	7 923 403	7 917 518	7 031 827	5 169 593	4 288 351	
Modification EN			-208 052	2 917 904	2 135 539	-100 330	719 750	-5 885	885 691	-1 862 233	-881 243	1 829 750

RATIOS

MA/EN	32,30%	33,90%	6,13%	9,65%	8,76%	8,94%	10,73%	14,85%	37,44%	26,08%	20,67%
MA/RFE	16,87%	15,47%	6,44%	13,62%	11,50%	12,02%	14,11%	17,83%	27,79%	18,47%	15,83%
MA/DIN	690,62%	137,49%	9,79%	24,81%	118,91%	49,59%	100,70%	659,36%	2649,33%	471,83%	88,51%
INP/RFE	2,49%	1,86%	1,80%	1,81%	1,07%	0,91%	0,83%	0,81%	0,65%	0,70%	1,23%
Intérêts passifs	117 080	91 537	88 429	93 931	58 518	53 330	50 059	47 529	45 063	42 597	688 073

Croissance annuelle moyenne Revenus	2,86%
Croissance annuelle moyenne Charges	2,61%

ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

Montants par habitant

Commune d'Etagnières

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nombre habitants	1106	1146	1118	1119	1118	1143	1148	1148	1151	1172	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Revenus RFE	4 255	4 304	4 397	4 625	4 907	5 155	5 247	5 101	6 051	5 165	49 209
Charges CFE	3 538	3 639	4 114	3 996	4 342	4 536	4 507	4 191	4 370	4 211	41 443
Marge d'autofinancement MA	718	666	283	630	564	620	740	909	1 681	954	7 766

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	178	488	2 919	2 595	740	1 393	741	138	63	202	9 457
Recettes	74	3	26	56	266	144	6	0	0	0	575
Investissement net DIN	104	484	2 893	2 538	474	1 249	735	138	63	202	8 882

BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	2 637	1 585	4 880	2 778	2 346	2 211	1 672	1 807	3 175	2 337	
Endettement total ET	4 860	3 548	9 503	9 306	8 790	9 143	8 569	7 932	7 666	5 996	
Endettement net EN	2 223	1 964	4 623	6 527	6 443	6 932	6 897	6 125	4 491	3 659	
Modification EN		-259	2 659	1 904	-84	489	-35	-772	-1 634	-832	

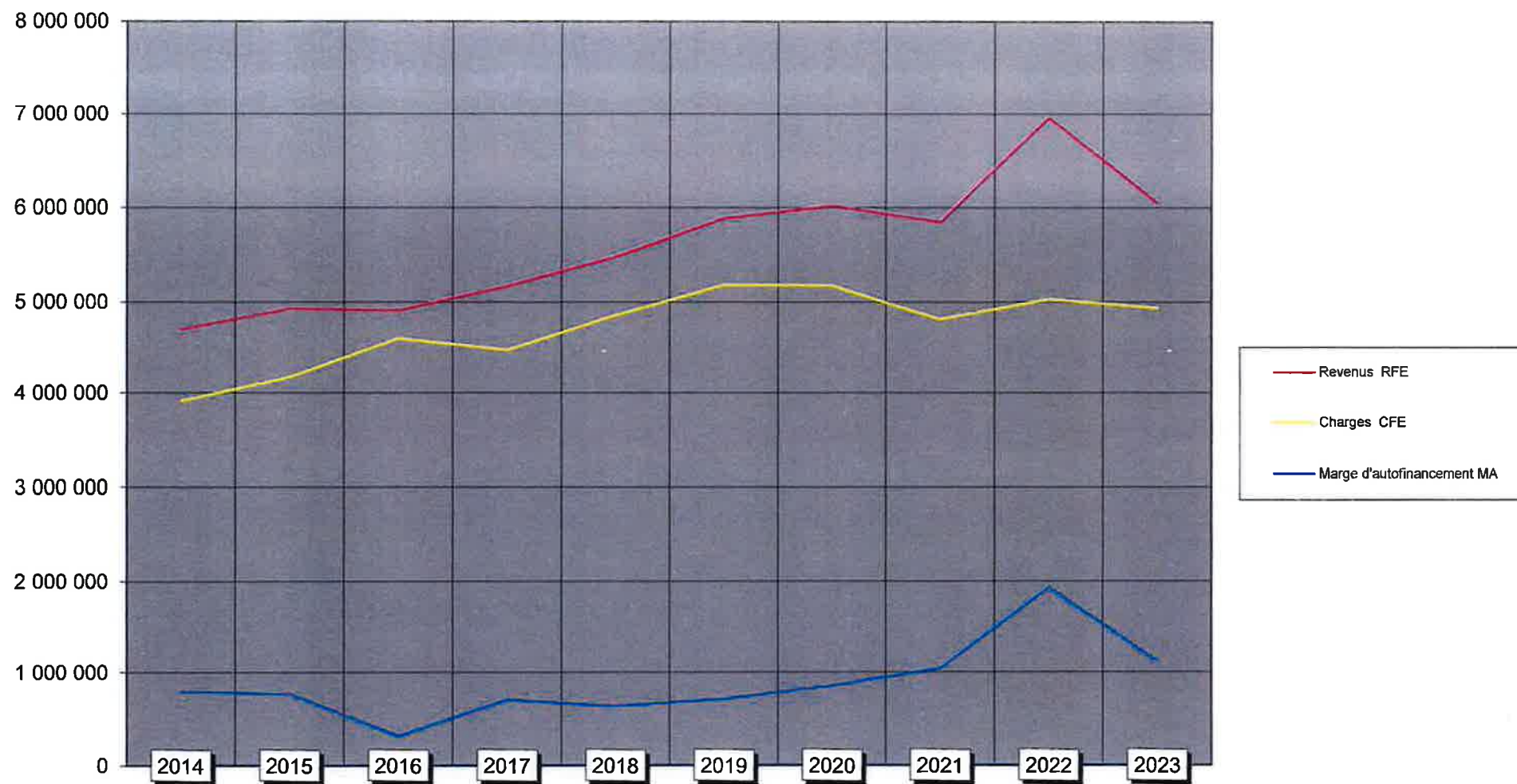
ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

Par habitant

Investissements bruts	10 661 532	9 457
Investissements nets	10 015 414	8 882
Taux d'autofinancement des investissements bruts	83,15%	
Taux d'autofinancement des investissements nets	88,51%	

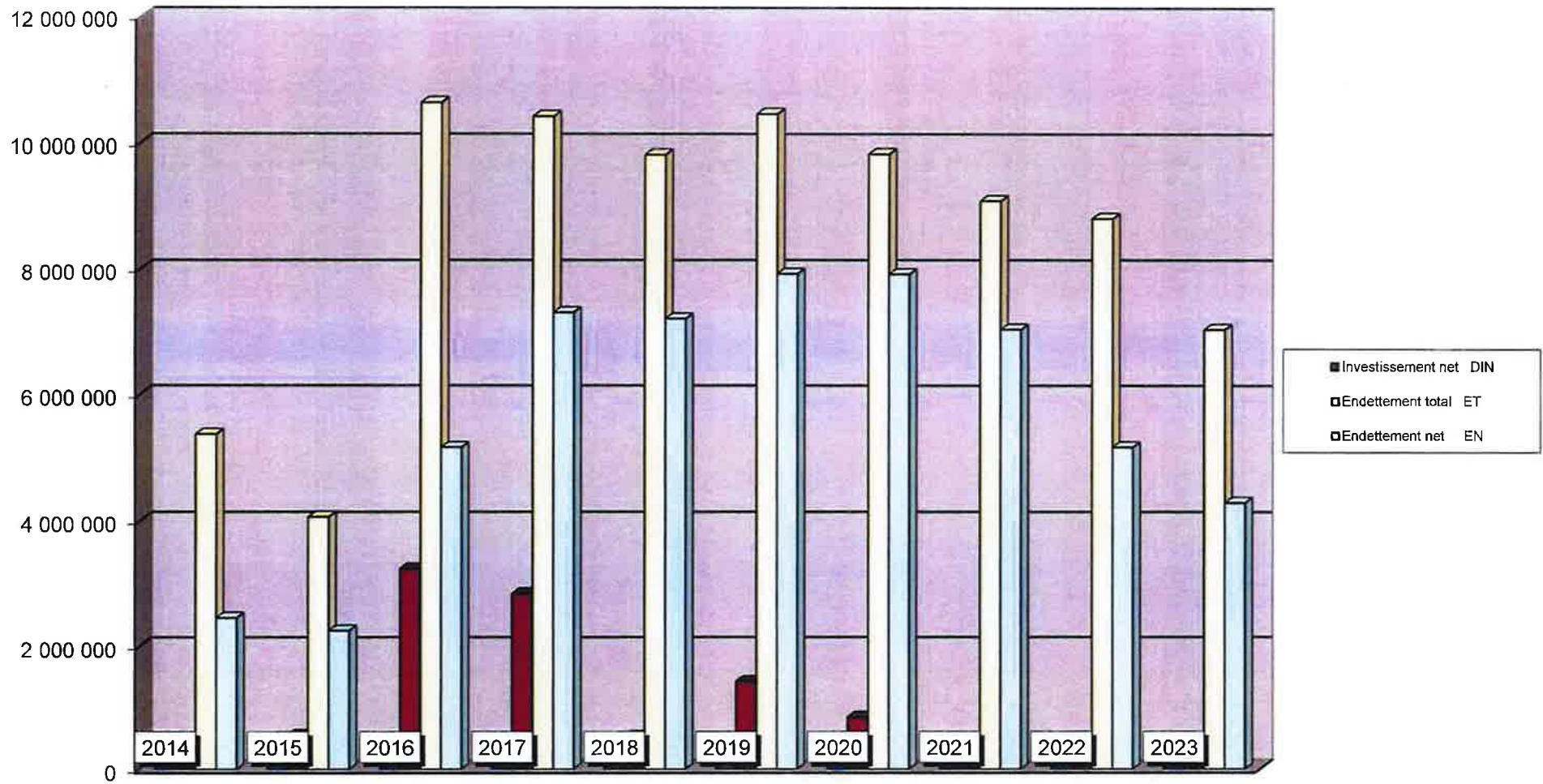
Commune d'Etagnières

Evolution du compte de fonctionnement



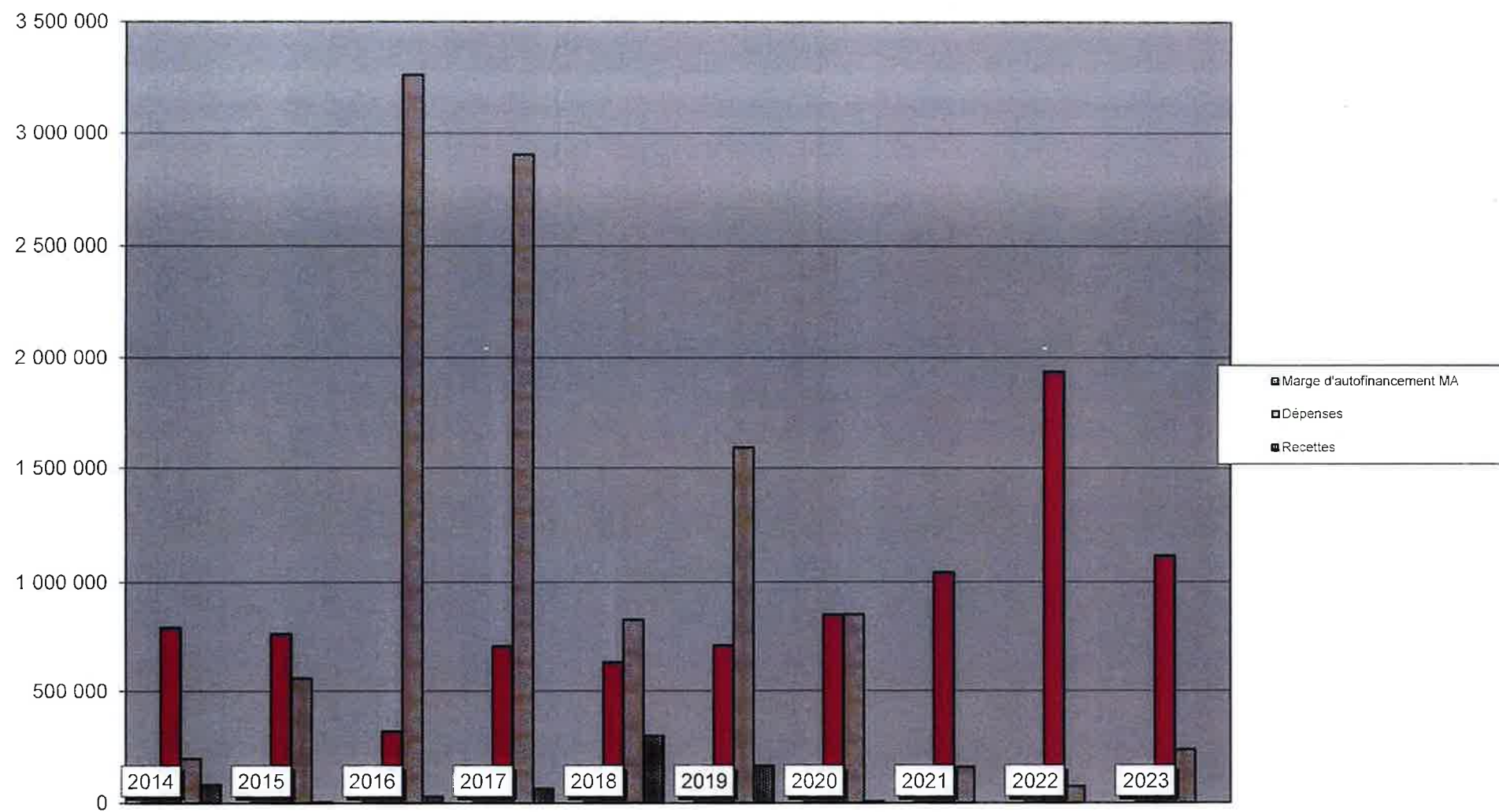
Commune d'Etagnières

Evolution de l'endettement



Commune d'Etagnières

Financement des investissements



Analyse des finances communales

Commune d'Etagnières

Exercice 2023

VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	3 653 920,67	2 739 459,43	-914 461,24
Immobilisations		9 227 490,15	8 358 075,25	-869 414,90
Avances aux financements sp.		0,00	0,00	0,00
Découvert		0,00	0,00	0,00
Total		12 881 410,82	11 097 534,68	-1 783 876,14
PASSIF				
Endettement total	ET	8 823 514,03	7 027 810,20	-1 795 703,83
Fonds et réserves		3 040 608,87	3 051 718,87	11 110,00
Capital		1 017 287,92	1 018 005,61	717,69
Total		12 881 410,82	11 097 534,68	-1 783 876,14
Endettement net	EN	5 169 593,36	4 288 350,77	-881 242,59

EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	6 714 874,66	6 715 592,35	717,69
A DEDUIRE			
Amortissements	1 106 413,75		-1 106 413,75
Mouvements réserves	38 939,35	27 829,35	-11 110,00
Imputations internes	633 903,24	633 903,24	0,00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	4 935 618,32	6 053 859,76	1 118 241,44 MA
COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	236 998,85	0,00	236 998,85 DIN

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	26,08%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	18,47%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	471,83%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	0,70%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	111,04%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-14,25%	< 1.00%
INP Intérêts passifs	42 597,07 INP	

Commune d'Etagnières

Exercice 2023

Structure du bilan

1. Couverture financière des réserves

Disponible net	2 424 149,23	Réserves annoncées	3 051 718,87
Taux de couverture	79,44%	Ecart	-627 569,64
Appréciation	Insuffisant		

2. Emprunts par rapport aux immobilisations

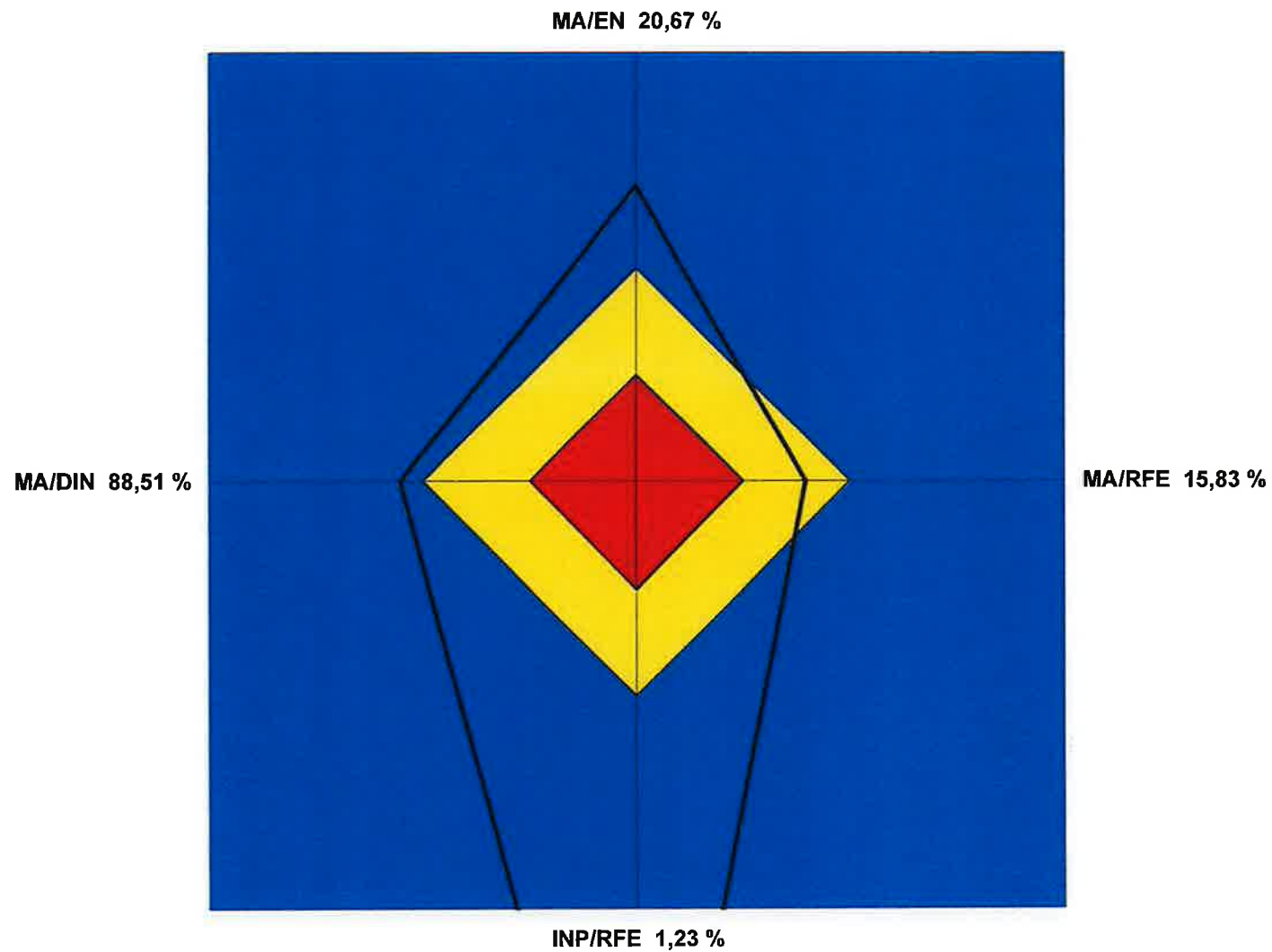
Immobilisations	8 358 075,25	Emprunts à long terme	6 712 500,00
		Ecart	1 645 575,25
Appréciation	Immobilisations partiellement autofinancées		

3. Structure du bilan

	Ecart net	1 018 005,61
Appréciation	Structure du bilan correcte	

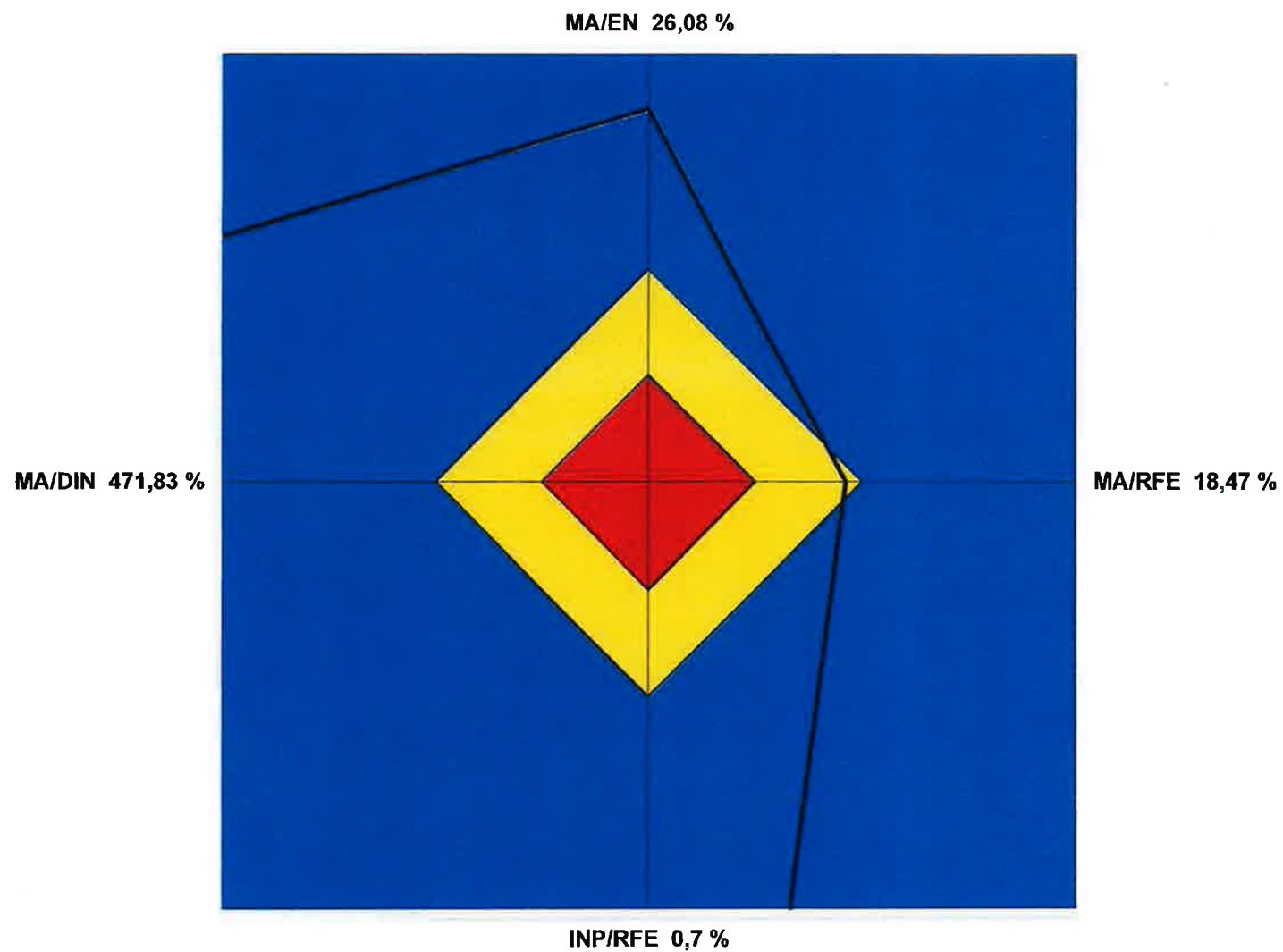
Commune d'Etagnières

Les 4 ratios de l'analyse financière Ratios moyens sur 10 ans



Commune d'Etagnières

Les 4 ratios de l'analyse financière du dernier exercice



3. Compte de fonctionnement

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	966'844.72	458'726.87	958'580	464'400	902'011.80	454'937.99
10	Autorités	142'066.49		135'900		147'004.50	5'330.00
101	Conseil communal	21'945.20		17'000		26'505.50	
300.00	Traitements et jetons de présence	16'120.00		12'000		19'157.50	
306.00	Indemnisations et remboursements de frais	220.60		500		50.00	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'877.00		500		2'704.75	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	2'727.60		4'000		4'593.25	
102	Municipalité	120'121.29		118'900		120'499.00	5'330.00
300.00	Traitements et vacations	110'442.50		105'000		103'615.40	
303.00	Assurances sociales	5'205.99		7'400		6'294.60	
306.00	Indemnisations et remboursements de frais	1'300.25		1'500		5'599.00	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	3'172.55		5'000		4'990.00	
436.00	Remboursements de tiers						5'330.00
11	Administration	171'917.65	34'882.75	168'900	34'800	160'948.50	46'768.84
110	Agence postale	78'591.85	33'956.45	76'300	34'800	74'840.90	44'779.20
306.00	La Poste, indemnisation et remboursement de frais	0.30		100		10.00	
311.00	La Poste, achats de mobilier, matériel et machines divers à charge de la commune	808.35		150		133.55	
315.00	La Poste, entretien d'objets mobiliers divers à charge de la commune	30.00		1'000		646.20	
318.10	La Poste, frais bancaires à cause de Jeronimo	143.12		150		125.58	
318.21	La Poste, taxes ccp 14-731693-8 propre au Service postal	246.20		300		245.33	
390.00	Imputation interne du loyer communal (351)	9'600.00		9'600		9'600.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
390.01	Imput. interne du traitement de l'agent postal (200)	67'763.88		65'000		64'080.24	
436.02	Autres remboursements de tiers						0.10
465.01	La Poste, ristourne de La Poste sur vente timbres		140.00		200		285.70
465.02	La Poste, ristourne de La Poste sur livrets récép.+PostPac etc.				100		
465.03	La Poste, ristourne de La Poste sur vignettes autoroutières		241.25		500		372.50
465.25	La Poste, Rémunération du partenaire selon contrat de Poste CH SA		33'575.20		34'000		44'120.90
111	Grefe municipal	47'467.45		49'000		44'887.12	
390.00	Imputation interne de traitement	47'467.45		49'000		44'887.12	
112	Frais d'administration	45'858.35	926.30	43'600		41'220.48	1'989.64
309.00	Autres charges administratives	120.00				140.00	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	5'623.22		4'000		4'169.10	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			1'000		12.95	
315.00	Entretien d'objets mobiliers			1'000		998.20	
316.00	Redevances d'utilisation administrative	3'973.52		4'000		3'305.28	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	10'200.85		5'000		6'053.45	
317.01	Fête nationale du 1er août (dépenses à charge de la Commune)	2'339.75		3'000		4'453.70	
318.00	Frais de ports et administratifs de La Poste	3'491.95		4'000		4'326.66	
318.01	Frais de téléphone et de fax	5'379.90		6'000		5'283.90	
318.05	Site Internet "etagnieres.ch"	2'493.45		2'000		1'953.45	
318.06	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	7'069.95		7'000		5'752.05	
319.00	Cotisations, dons et frais divers	4'086.65		5'000		3'750.20	
351.00	Participations à des charges cantonales	20.00		100		20.00	
352.00	Participations à des charges intercommunales			500			

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
365.00	Aides et dons			1'000			
390.00	Imputations internes de traitement	1'059.11				1'001.54	
436.00	Remboursements de tiers		926.30				1'989.64
13	Personnel et assurances	423'844.12	423'844.12	429'600	429'600	402'839.15	402'839.15
130	Personnel et assurances	423'844.12	423'844.12	429'600	429'600	402'839.15	402'839.15
301.00	Traitement du personnel	342'176.42		344'000		339'759.30	
303.00	Assurances sociales AVS/AC	31'285.87		31'000		29'591.23	
304.00	Caisse de pension	20'759.60		20'500		19'243.35	
305.00	Assurances accident et maladie	23'704.58		27'100		9'739.17	
306.00	Remboursement de frais	741.90		1'000		756.10	
309.00	Formation et autres charges	2'310.00		3'000		900.00	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	2'865.75		3'000		2'850.00	
436.03	Remboursements de tiers (APG)		6'092.05				7'796.05
490.00	Imputation interne charges du personnel		417'752.07		429'600		395'043.10
15	Culture et loisirs	44'632.35		37'115		33'418.45	
150	Culture et loisirs	44'632.35		37'115		33'418.45	
310.00	Achats mat.bureau po.bibliothèque communale	315.30		500		604.30	
310.01	Achats livres pour bibliothèque communale	257.80					
311.00	Equipement de la bibliothèque communale			500			
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	188.00		1'000		109.65	
319.00	Cotisations, dons et frais divers	16'554.50		17'000		16'644.00	
351.00	Participation au financement des écoles de musique	10'934.50		11'115		10'906.00	
365.00	Aides, subventions et contributions diverses	16'382.25		7'000		5'154.50	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
17	Sports	26'373.11		29'500		25'135.20	
170	Sports	26'373.11		29'500		25'135.20	
311.00	Achats de matériel et outillage	295.60		1'000			
312.00	Achats d'eau, d'énergie, de combustible (tonneau sans plomb)	1'584.92		1'000		666.66	
314.00	Entretien des terrains	6'631.90		5'000		6'226.00	
314.01	Entretien des installations			1'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst.techn.			1'000			
317.00	Mérites sportifs divers	607.65		1'500		512.75	
318.00	Honoraires et prestations de service			2'000		1'304.20	
365.00	Activités sportives, contributions diverses	2'150.05		2'000		1'600.00	
390.00	Imputations internes du loyer (355)	10'000.00		10'000		10'000.00	
390.01	Imputations internes des traitements	5'102.99		5'000		4'825.59	
18	Transports publics	133'281.75		129'565		111'235.60	
180	Transports publics	133'281.75		129'565		111'235.60	
365.00	Participation au bassin no 5 (art. 49 LCdF)	133'281.75		129'565		111'235.60	
19	Informatique	24'729.25		28'000		21'430.40	
190	Informatique	24'729.25		28'000		21'430.40	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	2'724.90		5'000		2'732.55	
315.00	Entretien d'objets mobiliers	453.15		3'000		256.55	
318.00	Honoraires et prestations de services	21'551.20		20'000		18'441.30	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
2	FINANCES	1'069'149.83	4'507'828.41	999'114	4'106'890	1'985'263.70	5'204'412.16
20	Comptabilité, caisse communale	84'399.58	3'039.21	73'000		81'025.07	1'862.30
200	Comptabilité, caisse communale	84'399.58	3'039.21	73'000		81'025.07	1'862.30
306.00	Indemnités et remboursements de frais					120.00	
318.00	Frais de contentieux et de poursuites	3'324.81		3'000		2'127.15	
318.01	Honoraires et prestations de services	10'403.15		10'000		11'948.00	
390.00	Imputation interne de traitement	70'671.62		60'000		66'829.92	
422.00	Intérêts de retard						52.00
436.06	Remboursements frais de rappel et poursuites		3'039.21				1'810.30
21	Impôts	68'700.08	3'643'339.86	62'700	3'375'310	65'037.95	4'323'459.92
210	Impôts	68'700.08	3'643'339.86	62'700	3'375'310	65'037.95	4'323'459.92
318.00	Indemnités de perception et impôts étrangers	35'103.41		22'000		19'409.23	
329.00	Intérêts rémunérateurs	333.96		700		219.68	
330.00	Défalcations et remises	33'262.71		40'000		45'409.04	
400.01	Impôt sur le revenu des personnes physiques		2'449'602.59		2'448'000		2'578'050.91
400.02	Impôt sur la fortune des personnes physiques		317'582.85		250'000		281'848.78
400.03	Impôt à la source		82'564.16		50'000		75'719.17
401.01	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		163'666.45		130'000		222'871.25
401.02	Impôt sur le capital des personnes morales		3'726.00		3'000		5'129.85
401.03	Impôt complémentaire sur les immeubles p.m.		23'106.00		15'000		23'854.75
402.00	Impôt foncier		284'236.35		270'000		274'534.45
404.00	Droits de mutation		101'640.00		50'000		100'106.80
405.00	Impôts sur les successions et donations						556'775.60
406.00	Impôt sur les chiens		5'483.35		5'600		5'089.00
409.00	Impôts récupérés après défalcation		1'233.40		5'000		5'667.65
410.00	Patentes de boissons et tabacs		17'821.65		15'000		16'242.00
422.01	Intérêts moratoires		15'646.55		25'000		18'423.81

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
441.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		43'731.75		60'000		23'724.10
441.01	Impôt sur les frontaliers		113'270.55		30'000		100'109.65
451.01	Compensation RFFA		20'028.21		18'710		35'312.15
22	Service financier	916'050.17	833'619.99	863'414	731'580	964'191.24	879'089.94
220	Service de la dette	44'081.17	42'847.02	41'447	40'247	46'441.24	45'420.99
318.00	Frais bancaires	1'484.10		1'500		1'195.80	
321.00	Intérêts des dettes à court terme					182.60	
322.19	0.63% PostFinance PF.003891 2015-2025 (2210.23), éch. 31.03.2025	1'850.63		1'969		2'165.63	
322.20	0.69% SUVA 2016-2028 (2210.24), éch. 01.02.2028	12'420.00		12'420		13'110.00	
322.21	0.35% Postfinance PF.004662, Bât scolaire Etang 7, 2016-2026 (2210.25), éch.19.06.2026	8'610.00		8'610		8'925.00	
322.22	0.53% Postfinance PF.004663, Bât scolaire Etang 7, 2016-2029 (2210.26), éch.20.06.2029	3'657.00		3'657		4'160.50	
322.24	0.22% PostFinance PF.005245, Bât scolaire Etang 7, 2018-2023 (2210.28), éch.16.01.2023	2'915.00		128		3'025.00	
322.25	0.75% BCV C.5454.39.74, 2019-2030 (2210.29), éch.04.04.2030	4'205.61		4'219		4'395.69	
322.26	0.75% BCV R 5463.97.18, 2019-2030 (2210.30), éch.30.06.2030	8'938.83		8'944		9'281.02	
441.00	Redistribution de la taxe CO2 (via facture AVS)		249.95		300		358.15
490.01	Imputations internes des intérêts passifs (plusieurs positions)		42'597.07		39'947		45'062.84

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
221	Rendements des titres et créances		21'356.97		15'000		14'908.25
422.00	Revenus des capitaux (BRUT avant i.a. au 1140.00)		21'356.97		15'000		14'908.25
222	Service financier	871'969.00	769'416.00	821'967	676'333	917'750.00	818'760.70
352.00	Attribution à provision péréquation	50'000.00				22'600.00	
352.02	Alimentation péréquation directe	821'969.00		821'967		895'150.00	
411.00	Concession, redevance de Romande Energie SA		51'696.00		33'000		43'642.70
452.01	Retour péréquation directe		543'333.00		543'333		377'550.00
452.02	Reprise provision péréquation		22'600.00				
452.04	Solde péréquation année précédente		51'787.00				297'568.00
490.02	Rembours d'avances sur invest. antérieurs, réseau d'égouts (460)		100'000.00		100'000		100'000.00
23	Amortissements et réserves non ventilés		27'829.35			875'009.44	
230	Amortissements et réserves non ventilés		27'829.35			875'009.44	
380.00	Attribut. aux fonds pour pertes sur débiteurs					39'009.44	
380.01	Attrib. aux fonds pour charges futures					836'000.00	
480.00	Prélèvem. sur fonds de réserve et renouvel.		27'829.35				

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'275'631.94	1'025'752.56	883'959	995'709	1'466'067.46	1'097'649.36
31	Terrains	1'400.00	13'020.00		13'020		13'020.00
310	Terrains	1'400.00	13'020.00		13'020		13'020.00
318.00	Honoraires et prestations de services	1'400.00					
423.00	Locations des parcelles communales		13'020.00		13'020		13'020.00
32	Forêts	38'667.31	33'731.20	36'200	10'500	26'206.40	27'924.80
320	Forêts	38'667.31	33'731.20	36'200	10'500	26'206.40	27'924.80
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	193.00		500		985.65	
313.00	Achats de plants et autres fournitures	2'978.95		2'000		3'080.60	
314.00	Entretien des forêts, gestion technique	30'938.25		25'000		13'340.10	
314.01	Entretien des chemins forestiers			1'000		1'292.40	
314.06	Entretien de l'étang au Bois-Neuf	166.95		2'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			1'000			
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux	50.00		1'000		560.00	
318.00	Honoraires et prestations de services			500		2'832.55	
319.00	Cotisations diverses	200.00		200		200.00	
390.00	Imputations internes des traitements	4'140.16		3'000		3'915.10	
435.00	Ventes de bois de service et d'industrie		24'966.40		3'500		18'969.75
435.01	Ventes de bois de feu		1'280.20		2'000		802.00
436.00	Remboursements de tiers		590.70				542.60
451.00	Participations du Canton		6'893.90		5'000		7'610.45

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
35	Bâtiments	1'235'564.63	979'001.36	847'759	972'189	1'439'861.06	1'056'704.56
350	Eglise	5'455.07		7'300		6'953.37	
301.00	Traitements de conciergerie					1'860.00	
312.01	Achats d'eau	315.25		300		295.50	
312.02	Achats d'électricité	1'917.45		2'000		946.35	
314.00	Entretien de la chapelle			1'000		891.20	
315.00	Entretien d'objets mobiliers			500		31.50	
318.00	Honoraires et prestations de services	815.30		1'000		652.60	
390.02	Imputations internes des traitements	2'407.07		2'500		2'276.22	
351	Maison de commune	476'358.97	14'552.00	114'035	11'600	108'591.20	16'756.56
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	1'546.55		1'000		1'546.55	
312.01	Achats d'eau	1'818.00		2'000		117.80	
312.02	Achats d'électricité	3'480.65		3'500		2'458.25	
312.03	Achats de gaz	6'812.40		6'500		5'899.90	
313.00	Autres fournitures et marchandises	840.00		2'000		578.55	
314.00	Entretien de l'immeuble	1'156.25		10'000		3'493.57	
314.01	Entretien ascenseur Maison de Commune	4'082.70		6'000		9'861.55	
314.02	Entretien du Bâtiment Rue du Bourg 2 par entreprise	11'204.87		10'000		10'382.20	
315.00	Entretien d'objets mobiliers	1'526.45		1'000		880.00	
318.00	Honoraires et prestations de services	4'543.44		3'000		3'822.29	
331.00	Amortissements obligatoires, Maison de commune (du 1430.09)	65'000.00		65'000		65'000.00	
332.00	Amortissements supplémentaires	370'000.00					
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	4'347.66		4'035		4'550.54	
427.00	Revenu locatif		4'650.00		2'000		5'750.00
436.00	Remboursements de tiers		302.00				1'406.56
490.00	Imputation interne du loyer (110)		9'600.00		9'600		9'600.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
352	Immeuble locatif et commercial	100'170.53	162'087.74	98'230	158'000	114'702.23	158'784.56
301.00	Traitements de conciergerie	4'609.80					
303.00	Assurances sociales	95.00					
306.00	Indemnisations et remboursements de frais	1'374.71					
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			500			
312.01	Achats d'eau	4'111.19		3'500		2'002.86	
312.02	Achats d'électricité	841.10		2'500		2'187.10	
313.00	Autres fournitures et marchandises			1'500			
314.00	Entretien de l'immeuble			3'000		10'929.25	
314.01	Entretien et réparation d'appartements	6'359.00		5'000		17'169.55	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	3'490.60		1'500		171.40	
318.00	Honoraires et prestations de services	18'273.03		20'000		21'423.32	
330.00	Amortissements du patrimoine financier (du 1230.01) (Construction bâtiment - 1992)	50'000.00		50'000		50'000.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	5'335.41		4'830		5'446.86	
390.01	Imputation interne des traitements	5'680.69		5'900		5'371.89	
423.00	Revenu locatif, locaux commerciaux, parking		53'640.00		50'000		49'618.43
423.01	Revenu locatif, 10 logements		104'249.75		107'000		107'117.45
423.02	TVA encaissée sur exercice		154.34				
436.00	Remboursements de tiers		3'043.65				1'048.68
490.01	Imputations int. de frais de chauffage (660)		1'000.00		1'000		1'000.00
353	Collège (Chemin de l'Etang 3)	132'988.29	137'198.40	143'433	143'433	199'979.42	202'925.19
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	35.90		1'000		589.50	
312.01	Achats d'eau	1'609.86		2'500		2'056.35	
312.02	Achats d'électricité	7'232.50		7'500		4'714.55	
313.00	Autres fournitures et marchandises	325.93		4'000		2'497.30	
314.00	Entretien du collège	19'857.95		20'000		81'342.75	
314.01	Nettoyage par entreprise	33'453.81		37'000		31'145.65	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	2'303.36		3'700		13'496.05	
318.00	Honoraires et prestations de services	7'202.75		7'500		6'291.35	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
331.02	Amortissements obligatoires, rénov.énerg. collège Etang 3 353.503.02 et 1430.21 (1'350'000.-)	47'800.00		47'800		45'000.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	5'463.59		4'933		5'562.01	
390.01	Imputations internes des traitements	7'702.64		7'500		7'283.91	
427.00	Locations diverses		6'663.00		3'000		3'950.00
427.01	Loyer payé par l'ASIRE		129'129.45		140'433		195'217.19
436.00	Remboursements de tiers		1'405.95				3'758.00
354	UAPE (Chemin de l'Etang 1)	70'711.54	136'559.90	74'911	136'400	362'594.35	136'077.43
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			300			
312.01	Achats d'eau	1'383.90		1'700		1'330.80	
313.00	Autres fournitures et marchandises			100		183.10	
314.00	Entretien du bâtiment de l'UAPE Ch.de l'Etang 1	287.75		2'000		1'888.70	
314.01	Entretien de l'UAPE Ch.de l'Etang 1 par entreprise			2'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			1'000		335.45	
318.00	Honoraires et prestations de services	4'106.24		2'100		2'031.25	
331.01	Amortissements obligatoires crédit 2'052'000, CCE 25.06.215 (1430.18 et 354.503.01)	56'000.00		56'000		56'000.00	
331.02	Amortissements obligatoires crédit 150'000 CCE 28.04.2016 (1430.19 et 354.503.02)	4'000.00		4'000		4'385.00	
332.00	Amortissements extraordinaires					290'000.00	
390.01	Imputations internes des intérêts passifs (220)	4'933.65		5'711		6'440.05	
427.00	Loyer payé par le Jardin d'enfants (Arc-en-ciel)		2'400.00		2'400		2'400.00
427.01	Loyer payé par l'EFAJE pour l'UAPE Ch.de l'Etang 1		133'500.00		133'500		133'500.00
427.02	Vente courant électrique solaire		659.90		500		
436.00	Remboursements de tiers						177.43

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
355	Centre sportif - Buvette et vestiaires	15'099.45	24'434.45	29'700	22'000	51'804.15	37'651.70
312.01	Achats d'eau	9'474.35		10'000		13'535.75	
312.02	Achats d'électricité			200			
314.00	Entretien du bâtiment	1'384.70		3'000		1'754.70	
314.01	Entretien des installations sportives	1'308.55		5'000		15'288.90	
315.00	Entretien du matériel d'exploitation	792.35		1'000		416.95	
315.01	Entretien des panneaux photovoltaïques			500			
318.00	Honoraires et prestations de services	2'139.50		10'000		807.85	
331.01	Amortissements obligatoires, extens. centre sport. (du 1430.11)					20'000.00	
427.00	Locations diverses		200.00		200		200.00
427.01	Vente courant électrique solaire		4'920.00		5'000		6'037.50
436.00	Remboursements de tiers		9'314.45		6'800		21'414.20
490.00	Imputations internes du loyer (170)		10'000.00		10'000		10'000.00
356	Sous-sol de la salle de l'Etang		63'680.00	2'000	63'480		63'480.00
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			500			
314.00	Entretien de l'immeuble			1'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			500			
427.00	Locations diverses		41'680.00		41'480		41'480.00
490.00	Imputations internes du loyer (400+433+650)		22'000.00		22'000		22'000.00
357	Salle de l'Etang (Chemin de l'Etang 5)	139'432.93	72'423.75	130'000	77'000	134'710.07	71'208.85
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	234.80		1'000		118.45	
312.01	Achats d'eau	2'374.65		3'000		1'975.85	
312.02	Achats d'électricité	14'283.15		12'000		8'079.00	
312.03	Achats de gaz	51'908.20		40'000		42'308.40	
313.00	Autres fournitures et marchandises	13'435.39		3'000		4'467.35	
314.00	Entretien de l'immeuble	2'019.90		10'000		27'018.80	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
314.01	Entretien salle Etang Ch.de l'Etang 5	26'107.96		31'000		24'076.85	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	7'144.72		7'000		13'016.71	
318.00	Honoraires et prestations de service	14'221.53		7'000		6'364.75	
390.01	Imputation interne des traitements			7'500			
390.02	Imputations internes des traitements	7'702.63		8'500		7'283.91	
427.00	Locations diverses		18'700.00		20'000		20'765.00
427.01	Loyer payé par l'ASIRE		26'600.00		37'000		25'200.00
436.00	Remboursements de tiers		1'169.65				4'089.65
490.10	Imputations internes Energie (358)		25'954.10		20'000		21'154.20
358	Immeuble pré. + parascolaire (Chemin de l'Etang 7)	294'856.20	356'665.12	245'450	348'876	459'505.42	358'309.51
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			500			
312.01	Achats d'eau	5'531.90		4'000		3'397.80	
312.02	Achats d'électricité	3'270.40		1'500		2'999.40	
313.00	Autres fournitures et marchandises	2'970.79		4'000		2'761.75	
314.00	Entretien de l'immeuble	2'784.65		10'000		1'437.55	
314.01	Entretien part communale Ch.de l'Etang 7	36'712.40		9'500		8'452.00	
314.02	Entretien du 2ème étage construction mixte Ch.de l'Etang 7 par entreprise	7'955.96		6'500		6'465.95	
314.03	Entretien de la garderie Ch. de l'Etang 7	20'217.90					
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	256.90		4'000		3'718.30	
318.00	Honoraires et prestations de service	27'238.00		13'000		13'835.37	
318.01	Honoraires et prestations de service (Administration PPE)			1'000			
331.01	Amortissements obligatoires crédit 280'000, CCE 27.06.2013 (1430.14 et 358.503.03)			9'300		9'300.00	
331.03	Amortissements obligatoires crédit 4'110'000, CCE 28.04.2016 (1430.20 et 358.503.04)	126'000.00		126'000		126'000.00	
332.00	Amortissements supplémentaires crédit 50'000, CCE 21.03.2013 (1430.13 et 358.503.01)					222'800.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
380.00	Attribution au fonds de rénovation bâtiment Chemin de l'Etang 7 (2820.13)	20'000.00		20'000		20'000.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	14'904.09		14'350		16'181.56	
390.03	Imputations internes des traitements	1'059.11		1'800		1'001.54	
390.10	Imputations internes Energie (357)	25'954.10		20'000		21'154.20	
427.01	Loyer payé par l'ASIRE pour bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 3)		40'454.10		37'486		39'650.31
427.02	Loyer payé par l'EFAJE pour bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 1)		159'480.00		159'480		159'480.00
427.03	Loyer payé pour surface commerciale dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 4)		43'281.00		29'490		29'490.00
427.04	Loyer payé pour surfaces commerciales dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lots 5 et 6)		32'340.00		42'120		42'120.00
427.05	Loyer payé pour appartement dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 7)		20'400.00		20'400		20'400.00
427.06	Loyer payé pour appartement dans le bâtim.scolaire Ch.de l'Etang 7 (Lot 8)		21'000.00		20'400		20'550.00
427.07	Vente courant électrique solaire				500		
436.00	Remboursements de tiers		6'703.40				274.34
436.10	Remboursement de l'ASIRE		33'006.62		39'000		46'344.86
359	Immeuble rue du Bourg 4	491.65	11'400.00	2'700	11'400	1'020.85	11'510.76
314.00	Entretien de l'immeuble			1'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			1'000			
318.00	Honoraires et prestations de service	491.65		700		1'020.85	
427.00	Revenu locatif		11'400.00		11'400		11'400.00
436.00	Remboursements de tiers						110.76

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	1'300'882.20	552'289.76	1'119'668	581'724	1'101'466.85	579'675.73
40	Services généraux	34'862.92		37'500		33'402.65	
400	Services généraux	34'862.92		37'500		33'402.65	
318.00	Honoraires et prestations de services			1'500			
390.00	Imputations internes des traitements	26'862.92		28'000		25'402.65	
390.01	Imputations internes du loyer (356)	8'000.00		8'000		8'000.00	
42	URBANISME ET NOUVELLES CONSTRUCTIONS	47'910.01	13'200.05	58'629	18'000	91'207.53	30'860.44
420	Service technique	20'599.16	13'200.05	23'000	18'000	23'060.48	30'860.44
310.00	Frais de mises à l'enquête publique	2'556.55		3'000		5'398.40	
316.00	Redevances d'utilisation	753.90		2'500		753.90	
318.00	Contrôles d'implantation	1'184.70		500		1'249.30	
352.00	Emoluments du service technique intercomm.	15'597.40		17'000		15'270.35	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	506.61				388.53	
431.00	Emoluments sur les permis de construire		8'936.05		14'000		24'083.01
431.01	Emoluments sur les permis d'habiter, d'util.		4'264.00		4'000		6'777.43
421	Service de l'urbanisme	27'310.85		35'629		68'147.05	
318.00	Honoraires et prestations de service	22'010.85		30'000		12'847.05	
331.01	Amort.Oblig.Créd. Etud.Plan direct.Zones Règl.Pol.Constr. (160'000.-, CCE 14.12.07)	5'300.00		5'300		5'300.00	
332.00	Amortissements extraordinaires Etude urbanisme					50'000.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)			329			

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
43	Routes et voirie	386'023.70	13'067.20	357'277	8'000	319'155.95	15'910.10
430	Réseau routier	220'777.38	7'640.50	260'177	3'000	219'563.43	9'024.00
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines			1'500		956.95	
313.00	Autres fournitures et marchandises	150.80		500		428.15	
314.00	Entretien du réseau routier et chemins AF	25'708.32		40'000		31'617.57	
314.01	Entretien/réparation barrières bordure RC 401B	2'576.15		5'000		4'015.05	
314.02	Frais de déneigement du réseau routier	13'977.60		20'000		7'999.80	
314.05	Entretien des chemins piétonniers communaux			2'000		1'043.00	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst.techn.	951.10		1'000		1'066.90	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux			500			
318.00	Honoraires et prestations de service	2'625.03		2'500		2'025.05	
331.06	Amortissements obligatoires, Régulations feux 340'000.- CCE 04.10.2018-1410.33	27'000.00		27'000		27'000.00	
331.07	Amortiss. obligatoires, crédit d'ouvrage route et trottoir Pré des Sauges du 1410.34 et 430.501.08	15'000.00		15'000		15'000.00	
331.12	Amortissements obligatoires, Part PN RC 401 + Rue des Crêts / 530'000 CCE 06.11.2017 430.501.12	25'000.00		25'000		25'000.00	
331.13	Amortissements obligatoires supp, PN Rippes / 600'000 CCE du 23.01.2017/ 1410.29	20'000.00		20'000		20'000.00	
390.00	Imputations internes des intérêts passifs (220)	5'755.38		5'177		5'837.27	
390.01	Imputations internes des traitements	82'033.00		95'000		77'573.69	
435.00	Prestations de service à des tiers		3'050.00		3'000		1'625.00
436.00	Remboursements de tiers		4'590.50				7'399.00
431	Eclairage public	72'351.98		38'000		41'314.55	1'636.10
312.00	Eclairage public (tous les EP)	16'792.05		14'000		13'016.00	
314.01	Entretien de l'éclairage public			14'000		26'359.95	
318.00	Honoraires et prestations de service			10'000		1'938.60	
332.00	Amortissements supplémentaires	55'298.60					

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
390.00	Imputation des intérêts passifs (220)	261.33					
436.00	Remboursements de tiers						1'636.10
432	Passage sous-route et ascenseur	4'021.90		6'000		8'201.70	
312.00	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	2'083.15		1'500		1'023.25	
314.00	Entretien du passage sous-route			1'000		1'383.95	
314.01	Entretien de l'ascenseur	215.00		3'000		5'794.50	
318.00	Honoraires et prestations de service	1'723.75		500			
433	Voirie	77'797.75	5'426.70	45'000	5'000	42'249.62	5'250.00
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	3'730.65				3'242.00	
312.01	Achats énergie et combustible (tonneau Diesel)					1'328.96	
312.03	Achats énergie et combustible PIAGGIO	2'317.08		4'000		2'617.75	
313.00	Autres fournitures et marchandises	9'914.36		5'000		12'771.60	
314.00	Entretien des "voiries"			1'000		450.00	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst.techn.			500		445.80	
315.01	Entretien/accessoires HAKOTRAC-YANMAR	2'813.50		5'000		2'066.20	
315.03	Entretien/accessoires KIA	1'117.65		5'000		285.45	
318.03	Honoraires/prest.service KIA	5'485.60		5'000		3'302.70	
331.00	Amortissements obligatoires, renouvel.véhicules (du 1460.03)	4'000.00		4'000			
332.00	Amortissements supplémentaires	32'083.25					
390.00	Imputations internes des traitements	8'184.04		7'500		7'739.16	
390.01	Imputations internes du loyer (356)	8'000.00		8'000		8'000.00	
390.02	Imputations internes des intérêts passifs (220)	151.62					
436.00	Remboursement de tiers		426.70				250.00
490.00	Imputations internes des déchets (452)		5'000.00		5'000		5'000.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
434	Equipement des manifestations	6'213.20		2'500		2'348.18	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	5'108.20		1'000		1'174.80	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst.techn.	1'105.00		1'000		1'173.38	
318.00	Honoraires et prestations de service			500			
435	Places et fontaines	4'861.49		5'600		5'478.47	
312.00	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	750.40		500		431.15	
314.00	Entretien des places et cours	384.95		1'000			
314.01	Entretien des fontaines	1'704.20		2'000		3'135.29	
390.01	Imputations internes des traitements	2'021.94		2'100		1'912.03	
44	Parcs, promenades et cimetière	250'114.77	2'091.85	43'582		54'469.45	
441	Espaces verts - Place de jeux	244'453.12	2'091.85	38'082		49'321.58	
311.00	Achats de mobilier, matériel d'agrément	1'164.00		1'000		1'031.95	
312.01	Achats d'eau (sous compteur de la Maison de Commune)	424.10		2'000			
313.00	Autres fournitures, marchandises et fleurs	7'944.86		5'000		5'770.70	
314.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	15'982.62		6'000		22'906.85	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	1'582.15		2'500		1'801.80	
318.00	Honoraires et prestations de services	161.55		500			
331.00	Amortissements obligatoires, Réaménagement place de sport entre les collèges (1410.30 et 441.501.02)	5'500.00		5'500		5'500.00	
332.00	Amortissements supplémentaires Place de sport entre les collèges	136'500.00					
332.01	Amortissements supplémentaires, place de jeux Ch.Etang	61'931.90					
390.00	Imputations internes des traitements	12'324.21		15'000		11'654.26	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
390.01	Imputations internes des intérêts passifs (220)	937.73		582		656.02	
436.00	Remboursements de tiers		2'091.85				
442	Cimetière	5'661.65		5'500		5'147.87	
311.00	Achats de mobilier, matériel et outillage			500			
314.00	Entretien du cimetière	2'580.60		2'000		2'234.30	
390.00	Imputations internes des traitements	3'081.05		3'000		2'913.57	
45	Ordures ménagères et déchetterie	232'813.46	174'718.64	237'268	172'312	244'187.60	173'861.52
450	Ordures ménagères et déchetterie	9'834.39	169'648.29	4'368	168'012	6'023.55	168'165.27
318.00	Honoraires et prestations de service	27.55					
319.00	TVA 3 % - Taux forfaitaire AFC	5'873.04		4'368		5'601.25	
330.00	Défalcation sur taxes déchets (2006=21.330.9)	3'933.80				422.30	
434.00	Taxes sur les déchets des ménages		83'626.30		85'000		84'897.07
434.01	Taxes sur les déchets des résid.secondaires		211.49		1'000		329.94
434.02	Taxes sur les déchets des entreprises		18'638.48		20'000		19'480.70
434.03	Taxes sur les déchets provenant de la vente des sacs (de Gedrel SA)		53'477.27		50'000		50'114.25
434.09	TVA 8.1 % sur les taxes déchets		12'058.75		12'012		11'962.06
436.00	Remboursements de tiers		1'636.00				1'381.25
451	Ordures ménagères	67'500.84		71'000		58'612.30	
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	3'151.70		4'000		3'408.70	
314.00	Entretien de mobilier, matériel et machines			500			
318.00	Honoraires et prestations de services	5'578.30		8'000			
352.00	Elimination des ordures ménagères	58'770.84		58'000		55'203.60	
352.01	Traitement des déchets urbains			500			

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
452	Déchetterie communale	155'478.23	5'070.35	161'900	4'300	179'551.75	5'696.25
310.00	Imprimés et fournitures de bureau			100			
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	769.35		1'000		214.30	
314.00	Entretien de la déchetterie	2'830.00		2'000			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.	535.25		1'000			
318.00	Honoraires et prestations de services	9'544.76		500		381.25	
331.00	Amortissements obligatoires, déchetterie (du 1410.19)			2'500			
332.00	Amortissements supplémentaires, déchetterie					33'190.02	
352.00	Elimination des déchets encombrants	46'775.66		50'000		48'433.25	
352.01	Elimination des déchets compostables	12'898.20		40'000		21'431.35	
352.02	Elimination du papier et du carton	13'665.00		10'000		7'671.35	
352.03	Elimination des verres	9'161.86		9'000		8'401.80	
352.04	Elimination des métaux (ménagers)	1'890.30		2'500		1'723.20	
352.05	Elimination des autres déchets recyclables (plast.+huiles)	1'282.70		2'000		862.65	
352.06	Elimination des déchets spéciaux, toxiques et pneus	580.55		1'500		300.50	
352.07	Elimination des autres déchets (inertes, carnés)	8'860.20		10'000		10'366.40	
352.08	Elimination des déchets de cuisine	17'517.40				18'722.40	
390.00	Imputations internes des traitements	24'167.00		24'800		22'853.28	
390.01	Imput. int. élimination déchets voirie (433)	5'000.00		5'000		5'000.00	
431.00	Emoluments divers		1'095.99		300		924.00
436.00	Remboursements de tiers		3'974.36		4'000		4'772.25

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
46	Réseaux d'égouts et épuration	349'157.34	349'212.02	383'412	383'412	359'043.67	359'043.67
460	Réseaux d'égouts et épuration	349'157.34	349'212.02	383'412	383'412	359'043.67	359'043.67
314.00	Entretien des canalisations et collecteurs	30'275.90		40'000		29'109.09	
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			500			
318.00	Honoraires et prestations de services	16'192.90		15'000		23'461.05	
319.00	TVA 3 % - Taux forfaitaire AFC	9'074.45		9'968		17'749.50	
352.00	Participations versées à l'AEM	172'652.80		176'052		186'812.00	
381.00	Attributions au financem. spécial (2800.00)	18'939.35		39'892			
390.02	Rembours d'avances sur invest.antérieurs, réseau d'égouts (222)	100'000.00		100'000		100'000.00	
390.03	Imputations internes des traitements	2'021.94		2'000		1'912.03	
434.00	Taxe unique de raccordement				20'000		
434.01	Taxe unique complémentaire de raccordement		516.95		1'000		
434.02	Taxe annuelle d'entretien des collecteurs		113'715.90		110'000		109'631.30
434.03	Taxe annuelle d'épuration		209'854.54		225'000		194'775.80
434.09	TVA 8.1 % sur les recettes du chapitre 460		25'124.63		27'412		23'399.20
436.00	Remboursements de tiers						4.49
481.00	Prélèvement sur financement spécial (2800.00)						31'232.88
47	Cours d'eau			2'000			
470	Cours d'eau			2'000			
314.00	Entretien et curage des ruisseaux			2'000			

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
5	FORMATION, JEUNESSE ET CULTES	734'200.45	166.60	823'719		744'030.45	
52	Enseignement primaire / secondaire	679'171.30	166.60	766'115		685'785.60	
520	Enseignement primaire / secondaire	679'171.30	166.60	766'115		685'785.60	
352.00	Particip. arrondissement scolaire Echallens (ASIRE)	569'490.00		617'400		584'692.70	
352.01	Particip. aux classes de développement			1'000			
352.02	Participations aux transports scolaires	109'681.30		146'715		101'092.90	
366.00	Frais de transports scolaires			1'000			
436.00	Remboursement de tiers		166.60				
53	Enseignement spécialisé (Facture sociale)	26'169.80		27'304		30'000.00	
530	Enseignement spécialisé (Facture sociale)	26'169.80		27'304		30'000.00	
351.02	Bourse d'études et d'apprentissages	26'169.80		27'304		30'000.00	
58	Temples et cultes	28'859.35		30'300		28'244.85	
580	Temples et cultes	28'859.35		30'300		28'244.85	
352.00	Participations intercommunales	286.60		300		194.55	
365.00	CIP (paroisse St-Germain) et paroisse du Talent	28'572.75		30'000		28'050.30	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
6	SECURITE	244'641.52	26'494.50	270'901	13'700	266'075.15	42'196.45
60	Police	130'374.41	8'632.00	141'093	3'000	146'795.25	27'834.00
600	Police	130'374.41	8'632.00	141'093	3'000	146'795.25	27'834.00
310.00	Imprimés et fournitures de bureau			500			
318.00	Honoraires et prestations de services			200		20.00	
319.00	Cotisations diverses	100.00		100		100.00	
351.00	Réforme policière	129'793.00		129'793		146'220.00	
351.01	Réforme policière, décompte année précédente			10'000			
390.00	Imputations internes des traitements	481.41		500		455.25	
431.00	Emoluments de licences		1'876.00		2'000		2'164.00
436.00	Remboursement de tiers						23'340.00
436.01	Réforme policière		4'316.00				
437.00	Amendes et contraventions perçues		2'440.00		1'000		2'330.00
61	Signalisation routière	556.85	258.50	7'000		7'165.65	
610	Signalisation routière	556.85	258.50	7'000		7'165.65	
311.00	Achats de mobilier et matériel spécialisé	556.85		2'000		6'189.95	
314.00	Entretien de la signalisation routière			2'000		975.70	
314.01	Entretien du marquage routier			3'000			
436.00	Remboursements de tiers		258.50				

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
62	Contrôle des habitants	42'934.76	16'884.00	42'900	10'700	41'208.00	14'154.00
620	Contrôle des habitants	42'934.76	16'884.00	42'900	10'700	41'208.00	14'154.00
310.00	Imprimés et fournitures de bureau			200			
310.01	Passeports et cartes d'identité	1'378.50		1'500		1'835.80	
318.00	Honoraires et prestations de services	150.00		200		140.00	
351.00	Etrangers et asile - Taxes	5'589.05		5'000		5'362.00	
390.00	Imputation interne des traitements	35'817.21		36'000		33'870.20	
431.00	Emoluments divers		3'572.00		2'500		2'898.00
431.01	Passeports et cartes d'identité		2'660.00		2'200		3'185.00
431.02	Etrangers et asile - Taxes		10'618.00		6'000		8'071.00
436.00	Remboursements de tiers		34.00				
63	Police sanitaire					5'462.70	
630	Police sanitaire					5'462.70	
318.00	Honoraires et prestations de services					5'462.70	
64	Service des inhumations	154.45		1'000		262.15	48.45
640	Service des inhumations	154.45		1'000		262.15	48.45
318.00	Honoraires et prestations de services	154.45		1'000		262.15	
436.00	Remboursements de tiers						48.45

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
65	Service de défense incendie et de secours	38'270.80	560.00	42'061		35'081.10	
650	Service de défense incendie et de secours	38'270.80	560.00	42'061		35'081.10	
317.00	Réceptions, manifestations et cadeaux			1'000			
352.00	Participations à des charges intercommunales	32'270.80		35'061		29'081.10	
390.00	Imputations internes du loyer (356)	6'000.00		6'000		6'000.00	
465.00	Participations et subventions de tiers - ECA + SDIS		560.00				
66	Protection civile	29'950.25	160.00	34'447		27'700.30	160.00
660	Protection civile	29'950.25	160.00	34'447		27'700.30	160.00
311.00	Achats de mobilier, matériel et machines	1'346.25		100			
315.00	Entretien d'objets mobiliers, d'inst. techn.			3'000			
318.00	Honoraires et prestations de services			1'000			
352.00	Participations à des charges intercommunales	27'604.00		29'347		26'700.30	
390.01	Imputations int. de frais de chauffage (352)	1'000.00		1'000		1'000.00	
436.00	Remboursements de tiers		160.00				160.00
68	Stand de tir	2'400.00		2'400		2'400.00	
680	Stand de tir	2'400.00		2'400		2'400.00	
352.00	Participations intercommunales	2'400.00		2'400		2'400.00	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
7	ACTION SOCIALE	1'123'524.00	144'333.65	1'176'202	29'215	1'137'744.12	225'817.75
71	Service social	339'623.00	1'333.65	342'596		247'671.12	2'013.15
710	Service social	339'623.00	1'333.65	342'596		247'671.12	2'013.15
352.01	Participation à l'EFAJE du Gros-de-Vaud et Environs	322'000.00		297'596		229'903.02	
365.00	Aides, subventions à institutions privées	9'887.50		8'000		11'841.25	
365.02	Aides, subventions ARASPE	6'058.50		35'000		4'093.85	
365.03	Aides, subventions sur la taxe aux sacs	1'677.00		2'000		1'833.00	
436.00	Remboursements de tiers		1'333.65				2'013.15
72	Prévoyance sociale (facture sociale)	783'901.00	143'000.00	833'606	29'215	890'073.00	223'804.60
720	Prévoyance sociale (facture sociale)	783'901.00	143'000.00	833'606	29'215	890'073.00	223'804.60
351.01	PC à domicile et hébergement	210'424.00		219'649		232'073.00	
351.02	Assurance maladie	100'574.00		104'983		110'000.00	
351.06	RI et participation cantonale à l'ass.chômage (Facture sociale)	177'250.00		185'021		245'000.00	
351.07	Subventions et aides aux pers. handicapées (Facture sociale)	100'695.00		105'110		105'000.00	
351.08	Prestations pour la famille et autres prest.sociales (Facture sociale)	51'581.00		53'843		55'000.00	
351.10	Facture sociale - décompte année précédente	143'377.00		165'000			
351.99	Attribution à provision facture sociale					143'000.00	
451.00	Facture sociale - décompte année précédente				29'215		223'804.60
451.99	Reprise provision facture sociale		143'000.00				

Comptes de fonctionnement (par chapitres)	Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
Total des charges	6'714'874.66		6'232'143		7'602'659.53	
Total des revenus		6'715'592.35		6'191'638		7'604'689.44
Excédent de charges				40'505		
Excédent de revenus	717.69				2'029.91	

Comptes de fonctionnement (par nature)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
3	Charges	6'714'874.66		6'232'143		7'602'659.53	
30	Charges de personnel	560'467.52		553'100		536'835.65	
300	Autorités et commissions et juges	126'562.50		117'000		122'772.90	
301	Personnel administratif et d'exploitation	346'786.22		344'000		341'619.30	
303	Assurances sociales	36'586.86		38'400		35'885.83	
304	Caisses de pension et de prévoyance	20'759.60		20'500		19'243.35	
305	Assurance-maladie et accidents	23'704.58		27'100		9'739.17	
306	Indemnisations et remboursement de frais	3'637.76		3'100		6'535.10	
309	Autres charges de personnel	2'430.00		3'000		1'040.00	
31	Biens, services et marchandises	845'251.50		877'636		887'779.90	
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	13'008.37		10'300		14'712.35	
311	Mobilier, machines, véhicules	21'666.10		24'050		22'337.85	
312	Eau, énergie, combustibles	140'316.65		125'700		113'389.43	
313	Autres marchandises	38'561.08		27'100		32'539.10	
314	Prestations de tiers pour l'entretien des immeubles, routes et collecteurs	308'866.79		353'500		409'482.72	
315	Prestation de tiers pour l'entretien d'objets mobiliers	24'102.18		48'200		40'806.84	
316	Loyers, fermages, et redevances d'utilisation	4'727.42		6'500		4'059.18	
317	Dédommagements	22'152.15		25'000		24'122.80	
318	Honoraires et prestations des services	235'962.12		220'650		182'284.68	
319	Frais divers	35'888.64		36'636		44'044.95	

Comptes de fonctionnement (par nature)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
32	Intérêts passifs	42'931.03		40'647		45'465.12	
321	Dettes à court terme					182.60	
322	Dettes à moyen et long terme	42'597.07		39'947		45'062.84	
329	Autres intérêts passifs	333.96		700		219.68	
33	Amortissements	1'143'610.26		502'400		1'115'306.36	
330	Patrimoine financier	87'196.51		90'000		95'831.34	
331	Patrimoine administratif-Amortissements ordinaires	400'600.00		412'400		423'485.00	
332	Patrimoine administratif-Amortissements complémentaires	655'813.75				595'990.02	
35	Dédomagements à des collectivités publiques	3'251'761.96		3'345'756		3'349'594.42	
351	Cantons	956'407.35		1'016'918		1'082'581.00	
352	Autres communes, consortium et associations de communes	2'295'354.61		2'328'838		2'267'013.42	
36	Subventions accordées	198'009.80		215'565		163'808.50	
365	Institutions privées	198'009.80		214'565		163'808.50	
366	Personnes physiques			1'000			

Comptes de fonctionnement (par nature)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
38	Attributions aux financements spéciaux	38'939.35		59'892		895'009.44	
380	Attributions aux financements spéciaux	20'000.00		20'000		895'009.44	
381	Attributions aux financements spéciaux	18'939.35		39'892			
39	Imputations internes	633'903.24		637'147		608'860.14	
390	Imputations internes	633'903.24		637'147		608'860.14	

Comptes de fonctionnement (par nature)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
4	Revenus		6'715'592.35		6'191'638		7'604'689.44
40	Impôts		3'432'841.15		3'226'600		4'129'648.21
400	Impôts sur le revenu et la fortune		2'849'749.60		2'748'000		2'935'618.86
401	Impôts sur le bénéfice et le capital		190'498.45		148'000		251'855.85
402	Impôts fonciers		284'236.35		270'000		274'534.45
404	Droits de mutations et de timbre		101'640.00		50'000		100'106.80
405	Impôts sur les successions et donations						556'775.60
406	Impôts sur la propriété et sur la dépense		5'483.35		5'600		5'089.00
409	Impôts récupérés après défalcatons		1'233.40		5'000		5'667.65
41	Patentes, concessions		69'517.65		48'000		59'884.70
410	Patentes		17'821.65		15'000		16'242.00
411	Concessions et redevances		51'696.00		33'000		43'642.70
42	Revenus des biens		905'525.06		916'809		960'729.94
422	Capitaux et patrimoine financier (sans les immeubles)		37'003.52		40'000		33'384.06
423	Immeubles du patrimoine financier		171'064.09		170'020		169'755.88
427	Immeubles du patrimoine administratif		697'457.45		706'789		757'590.00
43	Contributions		666'565.09		641'724		703'517.37
431	Emoluments administratifs		33'022.04		31'000		48'102.44
434	Autres redevances d'utilisation et prestations de service		517'224.31		551'424		494'590.32
435	Ventes		29'296.60		8'500		21'396.75
436	Dédommagements de tiers		84'582.14		49'800		137'097.86

Comptes de fonctionnement (par nature)		Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
437	Amendes		2'440.00		1'000		2'330.00
44	Parts à des recettes et contributions sans affectation		157'252.25		90'300		124'191.90
441	Part à des recettes cantonales		157'252.25		90'300		124'191.90
45	Dédommagements de collectivités publiques		787'642.11		596'258		941'845.20
451	Cantons		169'922.11		52'925		266'727.20
452	Communes		617'720.00		543'333		675'118.00
46	Subventions acquises		34'516.45		34'800		44'779.10
465	Participations		34'516.45		34'800		44'779.10
48	Prélèvements sur les financemennts spéciaux		27'829.35				31'232.88
480	Prélèvements sur réserves		27'829.35				
481	Prélèvements sur financements spéciaux						31'232.88
49	Imputations internes		633'903.24		637'147		608'860.14
490	Imputations internes		633'903.24		637'147		608'860.14

Comptes de fonctionnement (par nature)	Charges	Comptes 2023 Revenus	Charges	Budget 2023 Revenus	Charges	Comptes 2022 Revenus
Total des charges	6'714'874.66		6'232'143		7'602'659.53	
Total des revenus		6'715'592.35		6'191'638		7'604'689.44
Excédent de charges				40'505		
Excédent de revenus	717.69				2'029.91	

4. Compte d'investissement

Comptes d'investissement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Recettes	Charges	Budget 2023 Recettes	Charges	Comptes 2022 Recettes
3	DOMAINES ET BATIMENTS		668'800.00		308'100		838'485.00
351	Maison de commune		435'000.00		65'000		65'000.00
681.00	Reprise des amortissements obligatoires (Rénov.Maison de commune - 1430.09)		435'000.00		65'000		65'000.00
353	Collège (Chemin de l'Etang 3)		47'800.00		47'800		45'000.00
681.02	Reprise des amortissements obligatoires (rénov.énerg.+physique collège Etang 3 - 1430.21)		47'800.00		47'800		45'000.00
354	UAPE (Chemin de l'Etang 1)		60'000.00		60'000		350'385.00
681.00	Reprise des amort.obligatoires Etudes UAPE + jardin d'enfants (67'000.- 1430.17)						290'000.00
681.02	Reprise des amort.obligatoires UAPE + jardin d'enfants (2'052'000.- 1430.18)		56'000.00		56'000		56'000.00
681.03	Reprise des amort.obligataoires aménagements extérieurs UAPE (150'000.- 1430.19)		4'000.00		4'000		4'385.00
355	Centre sportif - Buvette et vestiaires						20'000.00
681.00	Reprise des amortissements obligatoires (extension centre sportif - 1430.11)						20'000.00

Comptes d'investissement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Recettes	Charges	Budget 2023 Recettes	Charges	Comptes 2022 Recettes
358	Immeuble pré. + parascolaire (Chemin de l'Etang 7)		126'000.00		135'300		358'100.00
681.00	Reprise des amortissements obligatoires études imm. pré+ parascol (crédit 50'000 - 1430.13)						222'800.00
681.03	Reprise amort.obligatoires Acquisition terrain Borgeaud (crédit 280'000.- 1430.14)				9'300		9'300.00
681.04	Reprise amort.obligatoires bât.scol., garderie, commercial, appart.(crédit 4'110'000.-1430.20)		126'000.00		126'000		126'000.00
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	236'998.85	387'613.75	225'000	104'300	73'048.07	180'990.02
421	Service de l'urbanisme	78'405.60	5'300.00	50'000	5'300	3'774.80	55'300.00
509.00	Plan directeur, zones, Règl.pol.constr. (C.14.12.07 et 1700.01)			50'000		3'774.80	
509.01	Crédit d'étude urbanisme zone nouvelle gare LEB	78'405.60					
681.00	Reprise des amortissements obligatoires						50'000.00
681.01	Reprise amort. oblig. plan directeur, plan de zones et règl. police constr. (c.1412.07 et 1700.01)		5'300.00		5'300		5'300.00
430	Réseau routier	41'362.75	87'000.00	100'000	87'000		87'000.00
501.13	Crédit d'étude Passage piéton RC 401, accès provisoire quai LEB	41'362.75		100'000			
681.07	Reprise des amortissements obligatoires (Participation PN Les Rippes - 1410.29) Cred.ouvr. 600'000		20'000.00		20'000		20'000.00
681.09	Repr. Amort. obl.Part. sign.+feux PN LEB RC401/ Crêts (530'000.-C.07.12.2017) (430.501.12 + 1410.32)		25'000.00		25'000		25'000.00

Comptes d'investissement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Recettes	Charges	Budget 2023 Recettes	Charges	Comptes 2022 Recettes
681.10	Rep.Amort.Oblig. RepCrédit feux signa.trafic RC401 (340'000.- C.04.10.18) (430.501.11+1410.33)		27'000.00		27'000		27'000.00
681.11	Reprise des amortissements obligatoires (réfection Chemin Pré des Sauges - 1410.34)		15'000.00		15'000		15'000.00
431	Eclairage public	55'298.60	55'298.60	75'000			
501.01	Mise en conformité éclairage public (Led)	55'298.60		75'000			
681.01	Reprise des amortissements supplémentaires		55'298.60				
433	Voirie		36'083.25		4'000	36'083.25	
506.00	Achats de mobilier, machines et véhicules						
681.00	Reprise des amortissements obligatoires Vhc.Comm. 40'000 CC 13.06.22 (433.506.00 - 1460.03)		36'083.25		4'000		
441	Espaces verts - Place de jeux	61'931.90	203'931.90		5'500		5'500.00
501.03	Rénovation place de jeux Chemin de l'Etang (C.22.06.2023)	61'931.90					
681.00	Reprise des amortissements obligatoires, (Réaménagement place de sport entre les collègues - 1410.30)		203'931.90		5'500		5'500.00

Comptes d'investissement (par chapitres)		Charges	Comptes 2023 Recettes	Charges	Budget 2023 Recettes	Charges	Comptes 2022 Recettes
452	Déchetterie communale				2'500	33'190.02	33'190.02
501.01	Système de barrière pour la déchetterie					33'190.02	
681.00	Reprise des amort. obligatoires Barrière accès déchet. (25'000 / CCE 13.06.22 452.331.00 - 1410.19)				2'500		33'190.02
5	FORMATION, JEUNESSE ET CULTES			180'000			
580	Temples et cultes			180'000			
522.02	Crédit d'ouvrage restauration Ancienne église d'Assens			180'000			
	Total investissements	236'998.85		405'000		73'048.07	
	Total produits d'investissement		1'056'413.75		412'400		1'019'475.02
	Excédent du résumé d'investissement	819'414.90		7'400		946'426.95	

Comptes d'investissement (par nature)		Charges	Comptes 2023 Recettes	Charges	Budget 2023 Recettes	Charges	Comptes 2022 Recettes
5	Dépenses	236'998.85		405'000		73'048.07	
50	Investissements propres	236'998.85		225'000		73'048.07	
52	Prêts et participations permanentes			180'000			
6	Recettes		1'056'413.75		412'400		1'019'475.02
68	Reprise des amortissements		1'056'413.75		412'400		1'019'475.02
	Total investissements	236'998.85		405'000		73'048.07	
	Total produits d'investissement		1'056'413.75		412'400		1'019'475.02
	Excédent du résumé d'investissement	819'414.90		7'400		946'426.95	

Comptes d'investissement (par dicastères)		Charges	Comptes 2023 Recettes	Charges	Budget 2023 Recettes	Charges	Comptes 2022 Recettes
3	DOMAINES ET BATIMENTS		668'800.00		308'100		838'485.00
681	Patrimoine administratif-Amortissements ordinaires		668'800.00		308'100		838'485.00
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	236'998.85	387'613.75	225'000	104'300	73'048.07	180'990.02
501	Ouvrages de génie civil	158'593.25		175'000		33'190.02	
506	Mobilier, machines, véhicules					36'083.25	
509	Autres biens	78'405.60		50'000		3'774.80	
681	Patrimoine administratif-Amortissements ordinaires		387'613.75		104'300		180'990.02
5	FORMATION, JEUNESSE ET CULTES			180'000			
522	Communes			180'000			
	Total investissements	236'998.85		405'000		73'048.07	
	Total produits d'investissement		1'056'413.75		412'400		1'019'475.02
	Excédent du résumé d'investissement	819'414.90		7'400		946'426.95	

Tableau des dépenses d'investissement (Postes 914 –915 –916 –917 du bilan)

5 Dépenses	236'998.85
50 Investissements	236'998.85
501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement	158'593.25
503 Bâtiments et constructions	0.00
504 Installations des services industriels	
505 Forêts	0.00
506 Mobilier, machines et véhicules	0.00
507 Marchandises et approvisionnements	
509 Autres biens	78'405.60
52 Prêts et participations permanentes	0.00
522 Communes et associations de communes	0.00
525 Autres prêts et participations	0.00
56 Subventions d'investissements	0.00
562 Communes et associations de communes	
565 Autres subventions	0.00
58 Autres investissements	0.00
581 Indemnités d'expropriation	0.00
589 Autres dépenses d'investissement	

6 Recettes	1'056'413.75
60 Transferts au patrimoine financier	
609 Transferts au patrimoine financier	
61 Participations de tiers	0.00
619 Participations de tiers	0.00
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	0.00
622 Communes et associations de communes	
625 Autres remboursements	0.00
66 Subventions	0.00
661 Canton	0.00
662 Communes et associations de communes	0.00
669 Autres subventions	0.00
68 Reprises des amortissements et réserves	1'056'413.75
681 Reprises des amortissements (idem 331 + 332)	1'056'413.75
689 Reprises des réserves	0.00

59 Diminution des investissements (chiffre 6 moins chiffre 5)	819'414.90
--	-------------------

69 Augmentation des investissements (chiffre 5 moins chiffre 6)	0.00
--	-------------

5. Compte de bilan

		Solde au 31.12.2022	M o u v e m e n t s		Solde au 31.12.2023
			Augmentation	Diminution	
1	Actif	12'881'410.82		1'783'876.14	11'097'534.68
10	Disponibilités	2'342'495.25		2'118'085.47	224'409.78
1000.00	Caisse de la bourse communale	17'439.00		6'429.90	11'009.10
1000.01	Caisse du contrôle des habitants	300.00			300.00
1010.00	La Poste, compte 10-13569-3 (Commune)	190'147.18		165'634.40	24'512.78
1010.10	La Poste, compte 14-731693-8 (Agence postale)	12'905.37	17'142.15		30'047.52
1020.03	Banque Raiffeisen, compte 1297.01	1'124'564.60		966'046.66	158'517.94
1020.05	Banque Cantonale Vaudoise, compte 701.28.37	17'141.10		17'141.10	
1020.08	Raiffeisen Compte épargne entreprise no CH13 8080 8001 2101 2637 7	979'998.00		979'975.56	22.44
11	Débiteurs	861'664.61	21'023.30		882'687.91
1110.00	Compte courant débiteurs factures uniques	19'516.50		2'249.55	17'266.95
1110.01	Compte courant débiteurs taxes déchets	7'773.85	18'247.30		26'021.15
1110.02	Compte courant débiteurs taxes communales	17'363.75		8'892.30	8'471.45
1110.03	Compte courant débiteurs vente agence postale		5'849.50		5'849.50
1120.00	Impôts à encaisser	719'328.88	9'123.47		728'452.35
1120.01	Impôt anticipé supputé à récupérer	66'935.28	6'446.45		73'381.73
1120.05	ACI Solde en faveur de la commune	17'032.94		1'107.54	15'925.40
1140.00	AFC - Impôt anticipé	5'216.91	593.47		5'810.38
1190.01	Compte transitoire Jérónimo(Agence postale)	237.00	1'272.00		1'509.00
1190.11	La Poste, remboursements.affranchissements.de Recatec	1'356.35		1'356.35	
1190.12	La Poste, remboursements.affranchissements.de Casale	264.55		264.55	
1190.13	La Poste, remboursements.affranchissements.de BA Consulting	33.90		33.90	
1190.14	La Poste, remboursements.affranchissements.de Tille + Adhéfix (dès 01.2013)	22.00		22.00	
1190.15	La Poste, remboursements.affranchissements.de Cabinet pédiatrie	51.60		51.60	
1190.18	La Poste, remboursements.affranchissements.de Labeye SA	57.90		57.90	
1190.19	La Poste, remboursements.affranchissements.de l'Internéon SA	11.60		11.60	
1190.20	La Poste, remboursements.affranchissements.de l'Atelier architect.Devaud	12.60		12.60	
1190.23	La Poste, remboursements.affranchissements.de Pt Encas	137.20		137.20	
1190.27	La Poste, remboursements.affranchissements.de Clair Net.nettoyages	88.90		88.90	

		Solde au 31.12.2022	M o u v e m e n t s		Solde au 31.12.2023
			Augmentation	Diminution	
1190.28	La Poste, rembourse.affranchiss.de Fiduciaire Factoring	15.30		15.30	
1190.30	La Poste, rembourse.affranchiss.de Etrama SA	2'462.95		2'462.95	
1190.31	La Poste, rembourse.affranchiss.de Eclair SA (Vuilleumier)	825.90		825.90	
1190.36	La Poste, rembourse. affranchiss. de Betsaleel	324.40		324.40	
1190.37	La Poste, rembourse. affranchiss. de Winkler GMBH	59.95		59.95	
1190.38	La Poste, rembourse. affranchiss. de Gentile	85.60		85.60	
1190.40	La Poste, rembourse. affranchiss. de DG Groupe	234.50		234.50	
1190.41	La Poste, rembourse. affranchiss. de Garage Cantova	76.50		76.50	
1190.42	La Poste, rembourse. affranchiss. de Assurances Consulting JP Sàrl	302.05		302.05	
1190.43	La Poste, rembourse. affranchiss. de Montangero & Fils	1'835.75		1'835.75	
12	Placements du patrimoine financier	1'296'223.30	1'192'226.00		2'488'449.30
1200.00	Titres et placements	1.00			1.00
1200.01	Achats de titres sous forme de placements (donc patrimoine financier)	1.00			1.00
1200.02	Actions Romande Energie (400 parts)	10'000.00			10'000.00
1200.03	Part sociale No 6071 de la Raiffeisen 1042 Assens	200.00			200.00
1200.04	Raiffeisen placement à terme, 1.65% (01.09.2023-30.08.2024)		800'000.00		800'000.00
1200.05	BCV Placement à terme 1.35% E5617.32.69 (221.422.00) échéance 07.03.2024		450'000.00		450'000.00
1220.01	Prêt au FC Etagnières (C.20.09.2007)	84'500.00			84'500.00
1230.00	Terrains et bâtiments	1.00			1.00
1230.01	Immeuble locatif et commercial (C.27.06.91)	1'179'016.00		50'000.00	1'129'016.00
1290.00	Timbres postaux de l'Agence postale	2'986.00		1'325.00	1'661.00
1290.01	Autres matériels postal pour la revente	53.50	10.00		63.50
1290.02	Vignettes autoroutières (via La Poste)	5'640.00		3'720.00	1'920.00
1290.10	Compte verres du 30 juin 2007 (2ème achat du 26.01.2012)	285.80		50.00	235.80
1290.45	Compte des sacs poubelle taxés (achat avec TVA comprise)	13'539.00		2'689.00	10'850.00

		Solde au 31.12.2022	M o u v e m e n t s		Solde au 31.12.2023
			Augmentation	Diminution	
13	Transitoire	332'554.51		59'625.07	272'929.44
1380.00	Compte de liaison entre 2 périodes cptables	158'537.81	10'873.83		169'411.64
1390.00	Actifs transitoires	73'413.85		34'566.90	38'846.95
1390.10	Acomptes arrondissement scolaire Echallens (ASIRE) (anc.520.352.00)	100'602.85		35'932.00	64'670.85
14	Investissements	8'014'372.60		892'520.50	7'121'852.10
1410.29	Participation suppression PN Les Rippes (C.16.2.2017) (430.501.07 et 430.331.08)	197'499.70		20'000.00	177'499.70
1410.30	Réaménagement place de sport entre les collèges (C.16.2.2017) (441.501.02 et 441.331.00)	142'000.00		142'000.00	
1410.32	Participat. signalis.+feux PN LEB RC401/Rue des Crêts (530'000.-, C.07.12.17) (430.501.12+430.331.10	406'468.15		25'000.00	381'468.15
1410.33	Crédit feux signalis.trafic RC401/Rues Bourg et Crêts (340'000.- C.04.10.18) (430.501.11+430.331.11)	224'779.50		8'226.80	216'552.70
1410.34	Crédit réfection du chemin Pré des Sauges (535'000.- C.17.06.20) (430.501.08+430.331.07)	434'775.55		15'000.00	419'775.55
1410.35	Crédit d'étude passage piéton RC 401, accès provisoire quai LEB		22'589.55		22'589.55
1430.09	Rénovation Maison de commune 351.503.01 + 351.331.00 (C.9.12.04 + 3.11.05)	985'000.00		435'000.00	550'000.00
1430.18	Construction UAPE + jardin d'enfants Ch.de l'Etang 1 354.503.01 et 354.331.01 (2'052'000.-)	1'100'000.00		56'000.00	1'044'000.00
1430.19	Aménagem. extérieurs UAPE + jardin d'enfants Ch.de l'Etang 1 354.503.02 et 354.331.02(150'000.-)	4'000.00		4'000.00	
1430.20	Bât.scol.,garderie,commercial,appart. Ch.de l'Etang 7 358.503.04 et 358.331.03 (4'110'000.-)	3'279'825.55		126'000.00	3'153'825.55
1430.21	Rénovat. énergét. et physique collège Etang 3 353.503.02 et 353.331.02 (1'350'000.- C.19.04.2018)	1'203'939.90		47'800.00	1'156'139.90
1450.00	Forêts	1.00			1.00
1460.03	Renouvellement véhicules voirie (C.15.12.06) (433)	36'083.25		36'083.25	

				Solde au 31.12.2022	Augmentation	M o u v e m e n t s Diminution	Solde au 31.12.2023
15	Prêts et participations permanentes			1.00			1.00
1530.00	Titres et papiers-valeurs			1.00			1.00
17	Autres dépenses à amortir			34'099.55	73'105.60		107'205.15
1700.01	Elaboration plan d'affectation communal	420.509.00 et 420.331.00	(160'000.- C.14.12.07)	34'099.55		5'300.00	28'799.55
1700.06	Crédit d'étude urbanisme zone nouvelle gare LEB				78'405.60		78'405.60
	Ensemble des actifs			12'881'410.82		1'783'876.14	11'097'534.68

		Solde au 31.12.2022	M o u v e m e n t s		Solde au 31.12.2023
			Augmentation	Diminution	
2	Passif	12'881'410.82		1'783'876.14	11'097'534.68
20	Engagements courants	174'076.63	49'620.47		223'697.10
2000.00	Compte de liaison entre 2 périodes cptables	170'176.63	49'320.47		219'497.10
2090.00	Compte provision des clés PROTÉGÉES	3'900.00	300.00		4'200.00
22	Service financier	8'442'500.00		1'720'066.90	6'722'433.10
2210.00	Banque cantonale vaudoise, compte 701.28.37		9'933.10		9'933.10
2210.23	0.63% Postfinance PF.003891 / 220.322.19 (31.03.2015 - 31.03.2025)	312'500.00		50'000.00	262'500.00
2210.24	0.69% SUVA, Bât UAPE Etang 1, 2016-2028 (220.322.20), éch.01.02.2028	1'900'000.00		100'000.00	1'800'000.00
2210.25	0.35% Postfinance PF.004662, Bât scolaire Etang 7, 2016-2026 (220.322.21), éch.19.06.2026	2'460'000.00		90'000.00	2'370'000.00
2210.26	0.53% Postfinance PF.004663, Bât scolaire Etang 7, 2016-2029 (220.322.22), éch.20.06.2029	690'000.00		95'000.00	595'000.00
2210.28	0.22% Postfinance PF.005245, Bât scolaire Etang 7, 2018-2023 (220.322.24), éch.16.01.2023	1'325'000.00		1'325'000.00	
2210.29	0.75% BCV C 5454.39.74, 2019-2030 (220.322.25), éch.04.04.2030 (650'000)	562'500.00		25'000.00	537'500.00
2210.30	0.75% BCV R 5463.97.18, 2019-2030 (220.322.26), éch.01.07.2030 (1'350'000)	1'192'500.00		45'000.00	1'147'500.00
25	Passifs transitoires	206'937.40		125'257.40	81'680.00
2590.00	Passifs transitoires	25'437.40		9'657.40	15'780.00
2590.20	Recettes enc.durant exercice en cours mais concernant dépenses sur exercice suivant	15'900.00			15'900.00
2590.30	Provision péréquation et facture sociale	165'600.00		115'600.00	50'000.00

		Solde au 31.12.2022	Augmentation	M o u v e m e n t s Diminution	Solde au 31.12.2023
28	Réserves	3'040'608.87	11'110.00		3'051'718.87
2800.00	Réseaux d'égouts et épuration (FS - 460)	1'036'416.72	18'939.35		1'055'356.07
2800.01	Ramassage, élimination ordures (FS - 450)	9'985.10			9'985.10
2800.03	Tourisme (FS - 160)	1'473.40			1'473.40
2810.01	Rénovation des immeubles	100'000.00			100'000.00
2820.02	Dispenses d'abris PCi (660)	58'361.00			58'361.00
2820.03	Risques sur impôts à encaisser (230)	160'279.00		11'998.00	148'281.00
2820.04	Ducroire (Risques de pertes sur débiteurs) (230)	34'093.65		15'831.35	18'262.30
2820.11	Fonds pour charges futures (Fonds amort.global)	1'555'000.00			1'555'000.00
2820.13	Fonds de réserve rénovation bâtiment Rue de l'Etang 7 (358.380.00)	85'000.00	20'000.00		105'000.00
29	Capital	1'017'287.92	717.69		1'018'005.61
2900.00	Capital de la commune	1'017'287.92	717.69		1'018'005.61
	Ensemble des passifs	12'881'410.82		1'783'876.14	11'097'534.68

Commune d'Etagnières

6. Rapport de l'organe de révision

2. RAPPORT D'EXAMEN SUCCINCT

Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux

Au conseil communal d'Etagnières

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux d'Etagnières, comprenant le bilan et le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

L'opération mentionnée ci-dessus ne constitue ni un audit ni une review en conformité avec les Normes d'Audit Suisses (NAS).

Assens, le 6 mai 2024


Nicolas Despont
Expert-comptable diplômé
Réviseur responsable


Jean-Luc Dondénaz
Agent Fiduciaire Breveté

7. Tableaux des investissements

Compte	Intitulé	Solde au 1.1	Dépenses	Recettes	Amort. budg.	Amort. suppl.	Dont Prél. Réserve	Solde au 31.12
1230.00	Terrains et bâtiments	1,00						1,00
1230.01	Immeuble locatif et commercial	1 179 016,00			50 000,00			1 129 016,00
Sous-total patrimoine financier		1 179 017,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	1 129 017,00
1410.29	Part. suppression PN Les Rippes	197 499,70			20 000,00			177 499,70
1410.30	Place de sport entre collèges	142 000,00			5 500,00	136 500,00		0,00
1410.32	Signalisation et feux LEB, RC401	406 468,15			25 000,00			381 468,15
1410.33	Feux signalisation RC401	224 779,50	18 773,20		27 000,00			216 552,70
1410.34	Crédit d'ouvrage Pré des Sauges	434 775,55			15 000,00			419 775,55
1410.35	Crédit étude accès prov. Quai LEB		22 589,55					22 589,55
1410.37	Réaménag. Pl. de jeux, ch. Etang		61 931,90			61 931,90		0,00
1430.09	Maison de commune	985 000,00			65 000,00	370 000,00		550 000,00
1430.18	Construction UAPE + jardin enfants	1 100 000,00			56 000,00			1 044 000,00
1430.19	Aménagements ext. UAPE	4 000,00			4 000,00			0,00
1430.20	Bât.scolaire garderie	3 279 825,55			126 000,00			3 153 825,55
1430.21	Rénovation collège Etang 3	1 203 939,90			47 800,00			1 156 139,90
1430.23	Eclairage public, conversion LED		55 298,60			55 298,60		0,00
1450.00	Forêts	1,00						1,00
1460.03	Acquisition véhicule pour voirie	36 083,25			4 000,00	32 083,25		0,00
1530.00	Titres et papiers-valeurs	1,00						1,00
1700.01	Plan Directeur	34 099,55			5 300,00			28 799,55
1700.06	Crédit étude nlle gare LEB		78 405,60					78 405,60
Sous-total patrimoine administratif		8 048 473,15	236 998,85	0,00	400 600,00	655 813,75	0,00	7 229 058,25
Total général		9 227 490,15	236 998,85	0,00	450 600,00	655 813,75	0,00	8 358 075,25

Tableau des dépenses d'investissements sur 10 ans	A voter en											
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Plan directeur - Urbanisme	Voté	65 220	30 398	33 650	20 456	8 842	3 775					162 341
Révision PGA (Crédit compl.) + PPA zone nouvelle gare	Voté							78 406				78 406
Crédit d'ouvrage garderie, école et locaux communaux	Voté	2 541 434		3 826								2 545 260
Collège-Salle de l'Etang: place de jeux, terrains synthétique	Voté	193 960										193 960
Participation suppression passage à niveau LEB Les Ripes	Voté		539 621	18 910								558 531
Part. Signal. et feux passages à niveau LEB (RC401/Rue des Crêts)	Voté				456 468							456 468
Crédit d'étude trafic RC 401, Rues Bourg et Crêts	Voté		25 866	15 151								41 017
Crédit d'ouvrage feux signal, trafic RC 401, Rues Bourg et Crêts	Voté		211 399	67 437								278 836
Collège: isolation périphérique, vitrages, accès et chauffage	Voté		20 082	1 405 844	42 780							1 468 706
Immeuble Rue du Bourg 1 (fenêtres rez)	Voté			47 098								47 098
Crédit d'étude restauration ancienne église d'Assens	Voté				31 217							31 217
Pré des Sauges: Trottoir et réfection route	Voté				300 277	149 499						449 776
Crédit d'ouvrage restauration ancienne église d'Assens	Voté								260 000			260 000
Véhicules de voirie	Voté						36 084					36 084
Barrière accès déchetterie	Voté						33 190					33 190
Etudes urbanisme et mobilité accès gare LEB souterraine	Voté								100 000			100 000
Etudes urbanisme finalisation PA Etang est	2024									355 000		355 000
Passage piéton RC 401 et accès au nouveau quai provisoire gare LEB	Voté							41 363				41 363
Passage piéton RC 401 et accès au nouveau quai provisoire gare LEB	Voté								440 000			440 000
Places de jeux	Voté							61 932				61 932
Salle de l'Etang entretien hall et extérieurs	2024									415 000		415 000
Rue du Bourg1 Rénov. Énergétique	2024									400 000		400 000
Eclairage public: conversion LED	Voté							55 298				55 298
Réfection tapis tronçon Rue des Crêts-Ch.de la Delèze	2024								70 000			70 000
Etude requalification RC 401 avec le Canton	2024								100 000			100 000
Migration informatique applications métiers	2024								75 000			75 000
Programme entretien réfection routes communales et chemins AF 1ère et 2ème tranches	2025									150 000	150 000	300 000
Extension terrain synthétique et conversion LED Centre sportif	2025									1 000 000		1 000 000
Acquisition immobilière/Aménagements routiers centre village	2025										4 045 517	4 045 517
												0
												0
Totalisation des dépenses d'investissements sur 10 ans		2 800 614	827 366	1 591 916	851 198	158 341	73 049	236 999	1 045 000	2 320 000	4 195 517	14 100 000
												0
Cautionnements (et autres formes de garanties) sur 10 ans		0	0	0	0	0	8 000	0	0	1 276 275	2 945 137	4 229 412

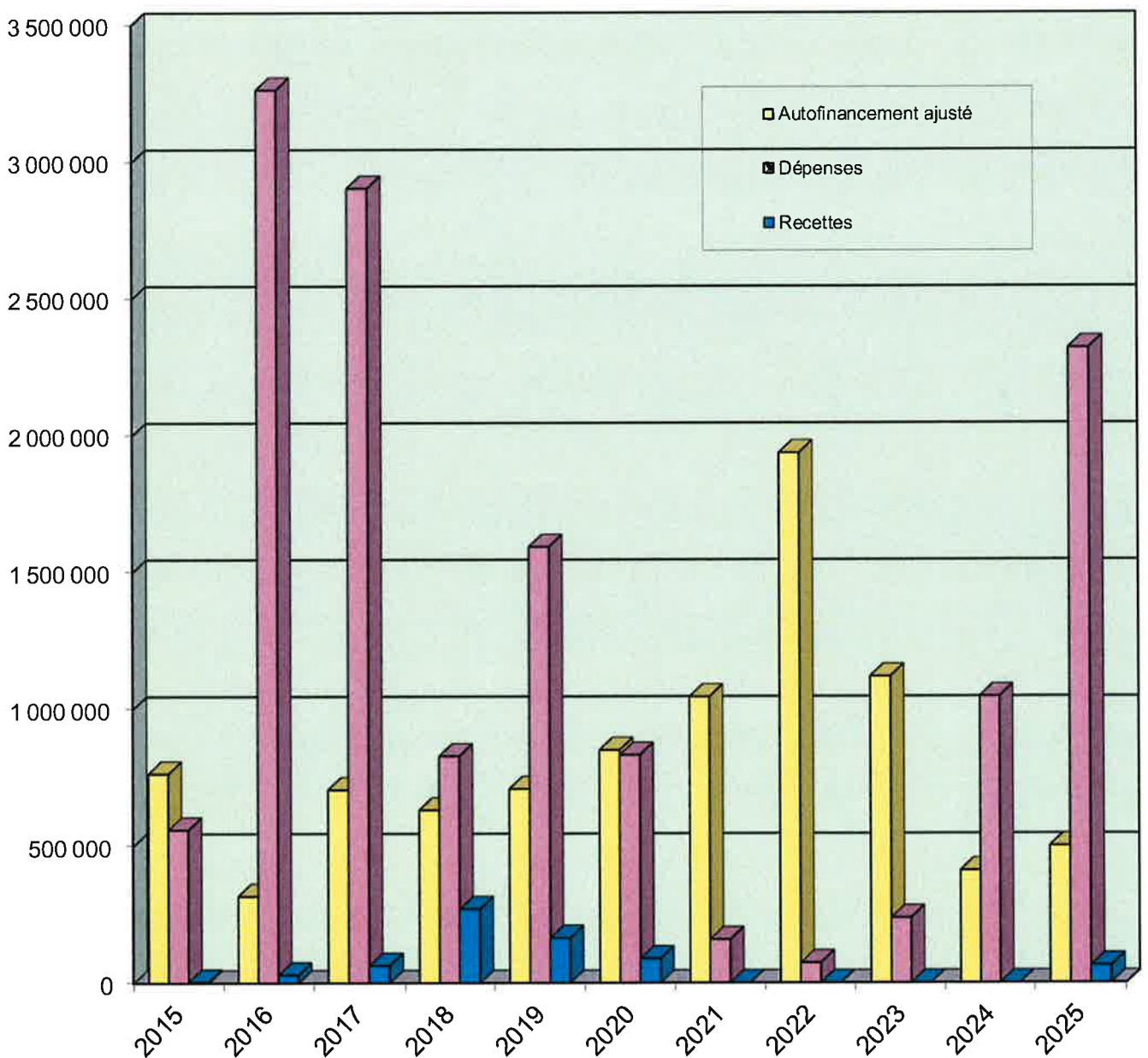
Tableau des flux de trésorerie sur 10 ans	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Participation passage s. route Les Ripes		270 000	51 475								321 475
Participation Urbanisme PA Etang est										355 000	355 000
Collège ch. Etang 3 subvention énergétique Canton			109 890								109 890
Subvention canton RC 401				88 551						50 000	138 551
Subvention Canton rénovation Ancienne église Assens									63 246		63 246
Subvention Canton rénovation photovoltaïque Etang 5										20 000	20 000
Subvention Canton rénovation énérgétique Bourg 1										70 000	70 000
Liquidité disponible potentielle	313 991	575 833	470 670	428 041	464 975	1 416 389	634 379	-102 618	50 000	50 000	4 301 660
Recours à l'emprunt	2 486 623	-16 467	959 881	334 606	-306 634	-1 343 340	-397 380	1 147 618	2 206 754	3 650 517	8 720 178
Excédent de trésorerie - Remboursement supplémentaire des emprunts											0
Totalisation potentielle des sources et emplois de fonds	2 800 614	827 366	1 591 916	851 198	158 341	73 049	236 999	1 045 000	2 320 000	4 195 517	14 100 000

Eléments financiers	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Approche de la planification financière											
Endettement total fin d'année	10 413 067	9 826 784	10 450 795	9 836 783	9 106 311	8 823 514	7 027 810	7 663 029	9 483 029	13 178 546	
MA marge d'autofinancement	704 769	630 765	708 121	849 788	1 044 032	1 935 282	1 118 241	409 781	500 000	500 000	
Liquidité disponible potentielle	313 991	575 833	470 670	428 041	464 975	1 416 389	634 379	-102 618	50 000	50 000	
Amortissements	695 513	750 842	756 483	734 721	707 877	1 115 307	1 143 610	500 000	500 000	500 000	
Evolution du nombre d'habitants	1 119	1 117	1 143	1 148	1 148	1 154	1 172	1 175	1 190	1 200	

Dépenses d'investissements

Finalisés 2015-2023 - Planification 2024 - 2025

Financement des investissements



8. Renseignements complémentaires

Renseignements complémentaires

Compte des investissements 2023

Informations complémentaires relatives aux principales dépenses d'investissements effectuées lors de l'exercice sous revue. Situation des objets au 31.12.2023.

4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT
----------	---

421 Révision du Plan Général d'Affectation

Crédit d'étude (N°19/12.2007 et N°10/04.2022) 14.12.2007 et 10.04.2022

Coût estimé de l'étude : 268'000.00

Crédit d'étude accordé : 268'000.00

Montant dépensé en 2023 : 78'405.60

Investissement net au 31.12.2023 240'746.05

Avec la dépense de CHF 78'405.60 effectuée en 2023, au 31.12.2023, l'investissement net est de **CHF 240'746.05**.

430 Réseau routier

Crédit d'étude (N°23/06.2023) 22.06.2023

Crédit d'étude accordé : 40'000.00

Montant dépensé au 31.12.2023 : 41'362.75

Investissement net au 31.12.2023 41'362.75

Au 31.12.2023, l'investissement net est de **CHF 41'362.75** soit CHF 1'362.75 ou 3,4 % en dessus du crédit accordé.

431 Eclairage public

<u>Crédit d'ouvrage (N°19/03.2023)</u>	30.03.2023
Crédit d'étude accordé :	55'000.00
<u>Montant dépensé au 31.12.2023 :</u>	55'298.60
Investissement net au 31.12.2023	55'298.60

Au 31.12.2023, l'investissement net est de **CHF 55'298.60** soit CHF 298.60 ou 0,54 % en dessus du crédit accordé. A noter que cette dépense de CHF 55'298.60 a été totalement amortie via les amortissements complémentaires réalisés en 2023 et qu'elle ne figure ainsi pas au bilan de l'exercice 2023.

441 Espaces verts- places de jeux

<u>Crédit d'ouvrage (N°22/06.2023)</u>	22.06.2023
Crédit d'étude accordé :	60'000.00
<u>Montant dépensé au 31.12.2023 :</u>	61'931.90
Investissement net au 31.12.2023	61'931.90

Au 31.12.2023, l'investissement net est de **CHF 61'931.90** soit CHF 1'931.90 ou 3,2 % en dessus du crédit accordé. A noter que cette dépense de CHF 61'931.90 a été totalement amortie via les amortissements complémentaires réalisés en 2023 et qu'elle ne figure ainsi pas au bilan de l'exercice 2023.